



N° 12

Directeur de la publication :
Bertrand ODDO

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteurs de la publication :
Nathalie LE GLOAHEC
* Laetitia BAR

Maquettage : Yrida DOMINGO

Flashage : SCOOP

Impression : STPmultypress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 3 000 F.CFP

Hors Polynésie française : 4 000 F.CFP

Dépôt légal : Octobre 2003

ISSN 0293 - 2547

©ISPF 2003

Institut Statistique de la Polynésie française
Immeuble UUPA, rue Édouard AHNNE
B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-m@il : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf



	page
1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2002	
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	06
1.1 Zone euro, la reprise se fait attendre	06
1.2 Croissance britannique en baisse	08
1.3 États-Unis : affaiblissement de la croissance	08
1.4 Le Japon, un petit mieux	09
1.5 Australie, Nouvelle-Zélande, des économies privilégiées	10
2 LE TOURISME	12
2.1 Une fréquentation touristique timide	12
2.2 Une partition plus équilibrée des marchés émetteurs	13
2.3 Activité hôtelière : en attente	14
2.4 Trafic aérien en petite forme	16
3 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	18
3.1 Dégradation de la balance commerciale	18
3.2 Importations civiles toujours en hausse	18
3.3 Stabilisation des exportations locales	21
4 LA PERICULTURE	24
4.1 2002 : stabilisation des recettes de la perle	24
4.2 Quelles destinations pour les perles de culture de Tahiti ?	25
4.3 Mise en place de nouvelles règles	26
5 LA PÊCHE	28
5.1 Une flottille en pleine évolution	28
5.2 La mutation des types de pêche	28
5.3 Que pêche t-on ?	30
5.4 Les exportations	31
5.5 Politique de développement	32
6 L'AGRICULTURE	34
6.1 Production finale en hausse	34
6.2 La balance commerciale des produits de l'agriculture	36
6.3 La politique du gouvernement	37
7 LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS	38
7.1 Une demande publique toujours dynamique	38
7.2 La demande privée se maintient	39
7.3 Les autres indicateurs toujours au vert	40
8 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	42
8.1 Évolution générale	42
8.2 Hausse des produits alimentaires	42
8.3 Comportements différenciés dans les produits manufacturés	43
8.4 Progression des tarifs des services	43
8.5 Des facteurs extérieurs favorables	44
9 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	46
9.1 Un secteur tertiaire toujours plus dominant	46
9.2 Rotation du parc	48
9.3 Papeete, pôle d'attraction	48
9.4 Une majorité d'entreprises individuelles	49
10 L'EMPLOI	50
10.1 Des effectifs en hausse	51
10.2 Le tertiaire, créateur d'emplois	51
10.3 Parité hommes femmes presque atteinte	51
10.4 Rémunération des salariés en hausse	52
10.5 Marché de l'emploi : une demande toujours forte	53
11 LA DÉMOGRAPHIE*	56
11.1 Un rythme d'accroissement naturel en baisse	56
11.2 Baisse de la mortalité	57
11.3 Une nuptialité toujours retenue	57
11.4 Un premier regard sur le recensement	58
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	61
1. Tourisme	62
2. Periculture	63
3. Commerce extérieur	64
4. Pêche	66
5. Bâtiment et Travaux Publics	
6. Consommation des ménages	68
7. Prix à la consommation	69
8. Emploi	70



1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2002

En 2002, l'économie locale, comme le reste du monde, a du mal à retrouver ses marques pour renouer avec la croissance. Les secteurs clés tels que le tourisme, la perle et la pêche subissent les aléas d'un environnement international défavorable. La reprise de la fréquentation touristique demeure timide et agit à la baisse sur les recettes (-8,8 % par rapport à 2001). L'activité perlière, après une année 2001 particulièrement difficile, se stabilise, mais demeure fragile. La valeur des exportations de perles de culture augmente légèrement de 2,5 % à 14,6 milliards de F.CFP. Dans le domaine de la pêche, les exportations ont diminué en volume (-20,6 %) et en valeur (-16 %) avec une production de la pêche semi industrielle en baisse de 6%. Toutefois, cet affaiblissement de la production est à moduler, puisque l'année 2001 avait été très favorable avec une ressource omniprésente dans les eaux polynésiennes.

La demande intérieure a plus ou moins compensé la faible activité des secteurs dépendants de l'extérieur. Le BTP, notamment, grâce à une commande publique plus que jamais dynamique, vient en contrepoint de la morosité ambiante. Le secteur de l'industrie s'est bien comporté ainsi que le montre les importations soutenues de biens intermédiaires ; en particulier, le segment agroalimentaire fait preuve d'une bonne vivacité. À noter aussi, la bonne tenue des produits agricoles tant à l'exportation que sur le marché local. La production agricole, estimée en 2002 à 17,3 milliards de F.CFP, se place ainsi au même niveau que la perliculture en termes de richesses produites. La consommation des ménages, en léger repli, a freiné la croissance du secteur du commerce.

L'emploi est le reflet des disparités sectorielles observées. Après une année 2001 où les effectifs n'avaient pas progressé, l'emploi salarié s'accroît de 4,7 %. Les deux tiers des créations ont lieu dans le secteur tertiaire, en particulier dans l'administration, toujours le premier employeur du territoire. La construction participe à ce mouvement à la hausse. Seul le secteur primaire perd encore des emplois.

Dans un environnement géopolitique très instable, les grandes économies du monde ont eu quelques difficultés pour renouer avec la croissance en 2002, en particulier pour celles d'entre elles qui jouent traditionnellement le rôle de locomotive dans leur sphère d'influence respective : États-Unis, Allemagne, Japon... Crispation et volatilité des marchés financiers et pétroliers, baisse de l'investissement, hausse du chômage, défiance des consommateurs, autant d'incertitudes qui ont rendu difficiles les prises de décisions économiques.

Tout comme en 2000, l'affaiblissement de la croissance des États-Unis se trouve à l'origine du ralentissement mondial de l'expansion économique. La baisse de l'activité touche désormais un grand nombre de secteurs. L'orientation moins favorable du marché du travail pèse notamment sur la consommation, les ménages pâtissant par ailleurs du retournement de la bourse. Dans ces conditions, les États-Unis ne peuvent plus exercer un effet d'entraînement grâce à leurs importations, comme ils l'avaient fait jusqu'alors. En outre, deux des trois moteurs de l'économie mondiale sont touchés : l'activité au Japon marque le pas et en Europe, la croissance subit un ralentissement comme elle n'en n'avait plus connu depuis neuf ans.

1. ZONE EURO, LA REPRISE SE FAIT ATTENDRE

La reprise attendue après le fort ralentissement de 2001 ne s'est pas concrétisée. La croissance dans la zone euro a ralenti à 0,7 % sur l'ensemble de l'année 2002, après 1,5 % en 2001.

Frappée dès la mi-2002 par les perspectives d'une guerre en Irak et par la crise boursière, l'économie européenne s'est enlisée sans parvenir à renouer avec son potentiel de croissance estimée à 2 %. La fin de l'année a été particulièrement morose. Les espoirs fondés sur un élan européen capable de relayer les États-Unis ont été fortement déçus. L'une des raisons majeures de cette inertie a été la faiblesse particulière de l'Allemagne. La principale économie de la zone a fait du surplace en enregistrant une croissance de 0,2 % en 2002 contre 0,7 % en 2001. Ce mauvais résultat s'est répercuté en France où l'état de santé de l'économie allemande influence traditionnellement les anticipations des entrepreneurs français.

En Allemagne, la faiblesse de la demande des entreprises s'est conjuguée avec un recul de la consommation. Cette dernière a souffert de la dégradation marquée du marché du travail, le taux de chômage ayant dépassé la barre des 10 % de la population active.

En France, la demande des entreprises est restée déprimée tout au long de l'année. Peu dynamique en début d'année, la consommation des ménages n'a cessé de progresser au fil du temps et a constitué le principal moteur de l'activité, insuffisamment toutefois pour relancer la machine. La croissance du PIB français est passée de 2,0 % en 2001 à 1,0 % en 2002 en moyenne annuelle.

une demande intérieure atone...

Ainsi, sur l'ensemble de la zone euro, la demande des ménages a globalement été trop faible pendant l'année 2002 et a pesé sur la demande des entreprises. L'atonie de la demande intérieure est la principale cause d'une faible croissance. En 2002, la

consommation privée n'a progressé que de 0,6 %, en net ralentissement par rapport à 2001. La dégradation persistante des marchés du travail explique le faible dynamisme de la demande des ménages. L'emploi, après avoir ralenti pendant les deux premiers trimestres de 2002, s'est contracté au troisième, pesant sur les revenus d'activité. Parallèlement, la hausse graduelle du taux de chômage, de 8,1 % en décembre 2001 à 8,5 % en décembre 2002, effrite la confiance des ménages, en repli marqué depuis le mois de juin. Tous les pays de la zone ont été confrontés à cette situation à l'exception de l'Italie. L'Allemagne semble toutefois davantage pénalisée, l'emploi reculant de 0,9 % sur l'année. La dégradation du marché du travail allemand a conditionné les dépenses de consommation des ménages qui ont contribué négativement à la croissance du PIB en 2002 (-0,4 point).

Toutefois, cette faiblesse de la consommation privée en zone euro a masqué une amorce de reprise en cours d'année. Au deuxième trimestre 2002, la demande des ménages s'est en effet sensiblement redressée enregistrant alors un taux de croissance de +0,4 %. Elle a notamment été favorisée par le ralentissement de l'inflation, de 2,7 % en janvier 2002 à 1,8 % en juin. Au troisième trimestre, des mesures exceptionnelles visant à soutenir le revenu des ménages s'ajoutent à ce phénomène : baisse du taux d'imposition sur le revenu en France, versement important de prestations familiales en Allemagne. Au dernier trimestre, la consommation maintient le rythme des trimestres précédents (+0,4 %) grâce au soutien ponctuel des ménages italiens. L'accélération de la consommation privée en Italie, sur le quatrième trimestre, s'explique par des ventes d'automobiles très dynamiques (+11,2 %). Des mesures d'aides en faveur de ce secteur ont été mises en place par le gouvernement en juillet : exonérations fiscales, suppression de la vignette pendant trois ans pour l'achat d'une petite cylindrée avant la fin 2002. L'anticipation de l'arrivée à échéance de ces aides a incité les Italiens à acheter massivement des automobiles.

Sans les diverses mesures prises par chaque gouvernement, le dynamisme de la zone euro aurait été bien moindre. La modération salariale observée au quatrième trimestre et la dégradation de la confiance liée à la hausse persistante du chômage dans tous les pays ne pouvaient qu'inciter au ralentissement des dépenses des ménages.

un secteur productif attentiste...

Les entreprises européennes ont adopté une position attentiste en assainissant leurs comptes. En effet, 2002 aura été l'année de la dégradation des situations financières. Les conditions de financement sont devenues plus drastiques. La chute des marchés financiers liée au dégonflement continu de la « bulle internet » et un mouvement de défiance envers la sincérité des comptes des entreprises, qui fait suite aux affaires de fraude comptable aux États-Unis, en sont les principales causes.

Les entreprises continuent à avoir des projets d'investissement mais reportent leur réalisation à un terme plus ou moins éloigné dans l'attente d'une meilleure visibilité. En outre, la politique économique a été moins stimulante dans la zone euro qu'aux États-Unis. Le soutien budgétaire a été mesuré, et la banque centrale européenne n'a baissé ses taux qu'en toute fin d'année 2002. Malgré tout, dans un secteur productif plutôt morose, l'industrie manufacturière a fait preuve de dynamisme en particulier au cours du premier semestre. Les perspectives de production se sont retournées à la hausse de façon marquée dans les principales économies de la zone euro en janvier 2002 et ont perduré jusqu'en juin. L'amélioration de l'environnement international de la zone euro, à partir du premier trimestre, explique en partie le redressement des anticipations des entrepreneurs. En Allemagne et en Italie, particulière-

ment, les commandes étrangères adressées à l'industrie manufacturière ont progressé fortement au premier semestre de 2002. Le regain de confiance des industriels européens a eu des répercussions positives sur l'activité. À partir du deuxième trimestre, l'amélioration de l'environnement international de la zone euro a dynamisé les exportations. Alors que le taux de croissance des exportations était nul au premier trimestre, il se situe sur des pentes annuelles proches de 8 % aux deuxième et troisième trimestres de 2002. L'amélioration du climat des affaires a aussi incité les entrepreneurs à adopter un comportement de stockage un peu moins restrictif. La contribution des variations de stocks à la croissance du PIB a ainsi été positive au premier semestre de 2002. Le retournement à la hausse des anticipations a joué dans le sens d'un moindre repli de l'investissement en équipement au deuxième trimestre et d'une stabilisation au troisième. Les investissements espagnols et italiens ont notamment fortement rebondi au troisième trimestre permettant à l'investissement total en zone euro de ne pas baisser. En Italie, l'arrivée à échéance de mesures fiscales incitatives, pourrait aussi expliquer le mouvement d'investissement observé au second semestre de 2002.

À partir du mois de juin, l'émergence d'incertitudes a entraîné, dans la plupart des économies de la zone euro, une nette détérioration des perspectives de production dans l'industrie manufacturière. Alors que la production industrielle s'est stabilisée dès le troisième trimestre de 2002, l'infléchissement de la conjoncture a surtout pesé sur la croissance du PIB à partir du quatrième trimestre (+0,2 %). L'investissement s'est encore légèrement replié. Le ralentissement de la croissance au quatrième trimestre est observé dans les principales économies de la zone euro. Outre-Rhin, l'activité n'a pas progressé. Les échanges extérieurs sont aussi en mauvaise posture. Dès le début du second semestre, l'environnement extérieur de la zone euro s'est dégradé, comme en témoigne le net ralentissement des importations aux États-Unis. La fin de l'année 2002 est marquée par une stagnation des exportations où le net redressement de l'euro face au dollar pénalise la compétitivité des entreprises européennes et pèse sur les ventes à l'étranger.

2. CROISSANCE BRITANNIQUE EN BAISSÉ

Au Royaume-Uni, les consommations privée et publique ont été les principaux moteurs de la croissance en 2002.

La croissance britannique a augmenté de 1,5 %, ce qui représente sa plus faible croissance annuelle depuis 1992. Ce résultat s'explique par un environnement international peu porteur, notamment en zone euro.

Les exportations se sont ainsi dégradées de 1,4 % en 2002 alors que les importations ont augmenté de +1,2 %, soutenues principalement par le dynamisme de la consommation privée. Au total, les échanges extérieurs ont eu une contribution négative de 1 point sur la croissance du PIB britannique.

3. ÉTATS-UNIS : AFFAIBLISSEMENT DE LA CROISSANCE

Les États-Unis ont connu une croissance inférieure à leur potentiel, avec +2,5 % en 2002 (après 1,1 % en 2001), mais leur performance est restée nettement supérieure à la zone euro (+0,7 %).

La consommation des ménages a été dynamique et favorisée par trois facteurs : les baisses d'impôts mises en œuvre en 2001 et 2002, le refinancement hypothécaire particulièrement avantageux en raison de la forte diminution des taux d'intérêt et les mesures incitatives exceptionnelles proposées par les constructeurs automobiles. Ces facteurs globalement favorables pour les ménages sont inversement défavorables aux agents créditeurs : toutes choses égales par ailleurs, les finances fédérales se sont détériorées, la situation financière des banques ou des autres agents créanciers consentant les refinancements en a été affectée ainsi que celle des constructeurs automobiles adoptant des mesures incitatives exceptionnelles.

Pour les ménages, ces incitations ont en partie compensé les effets de richesse négatifs liés à la chute des cours boursiers et à l'augmentation du prix des produits pétroliers. Ils ont également tiré parti de la diminution des taux des emprunts hypothécaires pour investir massivement dans l'immobilier : l'investissement résidentiel a augmenté à un rythme proche de +4 % sur l'ensemble de l'année.

Au dernier trimestre, la demande des entreprises a pris le relais de la consommation des ménages. Sur l'ensemble de l'année, 2002 aura été une période d'apurement pour les entreprises américaines. Elles ont continué à assainir leur bilan tout en subissant différents scandales financiers d'entreprises aussi imposantes que la compagnie Enron. La baisse de l'investissement s'est toutefois atténuée en cours d'année. En cherchant à réduire leurs coûts et à accroître leur compétitivité, les entreprises ont réinvesti en machines et logiciels dès le second trimestre. De même, après avoir puisé dans leur stock tout au long de 2001, elles ont recommencé à stocker à partir du premier trimestre 2002 même si les niveaux restent très faibles comparativement aux ventes. Alors que la consommation des ménages a été dynamique, les entreprises ont conservé un comportement restrictif, dans l'attente d'une conjoncture moins incertaine et d'une moindre volatilité des marchés.

L'environnement extérieur a par ailleurs été peu porteur puisque la zone euro a également connu une année décevante et difficile. Le Japon n'a pas encore eu les moyens d'importer massivement. De plus, la baisse du dollar ne rend pas le pays compétitif et engendre une crise de confiance dans l'esprit des investisseurs, même si cette baisse facilitera les exportations.

4. LE JAPON, UN PETIT MIEUX

Le Japon a créé la surprise en annonçant un taux de croissance positif pour l'année 2002 de 0,3 %, contrairement aux prévisions, après avoir enregistré un résultat négatif en 2001 (-0,3 %).

Ce résultat est dû principalement à la vigueur de sa croissance au quatrième trimestre (+0,5 % alors que les analystes attendaient -0,4 %). Cette bonne nouvelle s'explique principalement par une résistance de la consommation sur le dernier trimestre 2002, malgré une hausse du chômage et la baisse des salaires. Tout au long de l'année, le gouvernement japonais a tenté de récupérer les investisseurs européens et américains en facilitant leur installation car ces derniers ont tendance à se précipiter vers la Chine et la Corée du Sud. Le Japon s'accroche donc à la croissance mais aura du mal à résister alors que les autres économies souffrent au premier trimestre 2003.

5. AUSTRALIE, NOUVELLE-ZÉLANDE, DES ÉCONOMIES PRIVILÉGIÉES

Face à cette méforme de l'économie mondiale en 2002, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se démarquent en projetant de bons résultats.

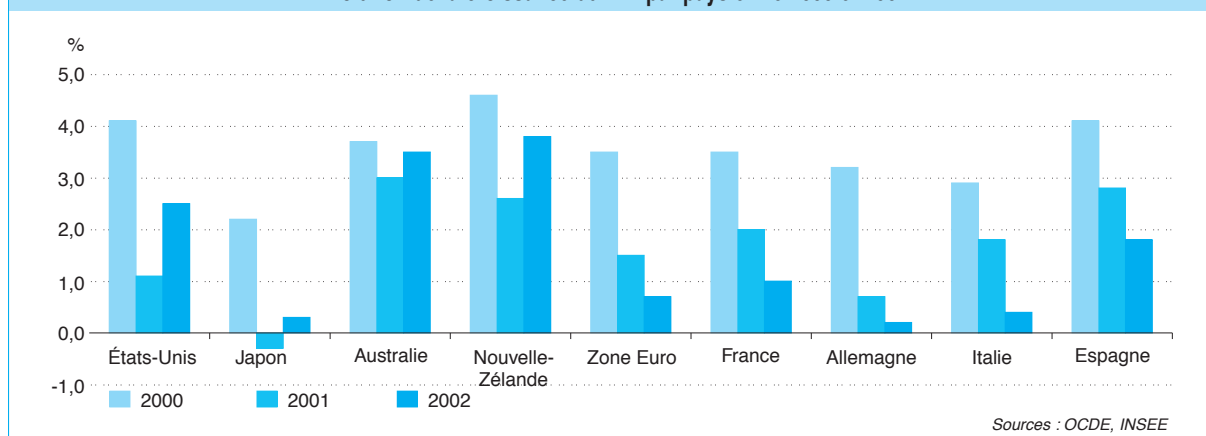
La Nouvelle-Zélande a connu un accroissement de 3,8 % de son PIB en 2002. La demande intérieure a été encore très forte tirant particulièrement le secteur de l'immobilier à la hausse. L'inflation s'élève donc à 2,7 % en 2002 contre 1,8 % en 2001. Le taux de chômage redescend en dessous des 5 % de la population active à 4,9 %.

Selon l'OCDE, les récents résultats économiques placent l'Australie dans le groupe de tête des pays de l'organisation. Cette performance doit beaucoup à une combinaison de politiques budgétaires et monétaires prudentes axées sur le moyen terme et de réformes structurelles appliquées aux marchés du travail, des produits et des capitaux depuis deux décennies. L'Australie connaît un taux de chômage de 6,7 % en 2002. Comme en Nouvelle-Zélande, les prix de l'immobilier ont participé à la hausse globale de l'indice des prix qui atteint 3 % en 2002. Depuis 1992, les dépenses des foyers ont augmenté en moyenne de 4 % par an et tirent la croissance vers le haut. De même, la bourse australienne affiche une santé insolente en ne perdant seulement que 17 % entre les mois de mars 2001 et octobre 2002, contre 40 % sur le CAC40 français et 29 % sur le Dow Jones américain sur la même période. Les fonds spéculatifs anglo-saxons ne se tournent pas vers cette place. L'insularité et l'éloignement ont du bon. En 2002, les comptes économiques de l'OCDE ont donné une augmentation du PIB de 3,5 % pour l'Australie, faisant bien des envieux.

Pour 2003, les perspectives de l'économie mondiale sont toujours incertaines. La situation dans les deux grands pays de la zone euro, la France et l'Allemagne, aux prises avec des déficits élevés et privés de toute marge de relance budgétaire suscite beaucoup d'inquiétude. Le léger progrès de la consommation en fin 2002 risque de ne pas se confirmer en 2003. Les incertitudes sur la durée de la guerre en Irak et son impact sur la confiance des acteurs économiques conjugués aux variations du prix du pétrole pèsent sur tous les pays industrialisés. Or les hausses du prix du pétrole exercent un prélèvement du pouvoir d'achat des ménages et diminuent implicitement leur consommation.

Du côté des entrepreneurs, sur le plan géopolitique, la guerre en Irak accentue la nervosité des marchés et la hausse du pétrole joue un rôle décisif dans ce passage à

Évolution de la croissance du PIB par pays entre 2000 et 2002



vide. L'absence de visibilité sur l'assainissement de la situation dans cette région ainsi qu'en plusieurs autres points chauds du monde renforce le pessimisme financier et l'activité risque de demeurer morose.

Malgré une reprise du tourisme mondial, la Polynésie n'a pas encore retrouvé le niveau des années 2000-2001. En effet, si les événements de septembre 2001 avaient déjà infléchi les chiffres du tourisme polynésien au dernier trimestre, ils ont aussi mis en exergue deux phénomènes simultanés : l'importance prise non seulement par l'hôtellerie flottante mais également par le marché américain ainsi qu'en témoigne une reprise quelque peu timide de la fréquentation touristique dans les îles polynésiennes en 2002. De ce fait, les recettes touristiques ont été estimées à 40,3 milliards de F.CFP contre 44,2 milliards un an avant. Du côté du trafic aérien, la compagnie locale Air Tahiti Nui a véritablement pris son envol grâce à une flotte agrandie et une desserte rendue possible sur Paris dès le mois de mai.

1. UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE TIMIDE

Les chiffres de la fréquentation touristique ont enregistré une baisse puisque 189 030 touristes sont venus visiter la Polynésie française contre 227 658 en 2001. Ce résultat était prévisible puisque le quatrième trimestre 2001 avait été marqué par l'arrêt de l'activité des paquebots R3 et R4 de la société Renaissance Croisiers. Or ils représentaient plus de 36 000 croisiéristes en 2001.

Autre facteur négatif, l'ombre des attentats terroristes de septembre 2001 est encore bien présente dans l'esprit des voyageurs potentiels, tout particulièrement en début d'année 2002. En effet, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, les touristes auraient eu tendance à privilégier leur région ou leur pays, en tout cas à limiter leur déplacement. Plus généralement, la conjoncture économique des pays industrialisés a plutôt incité à la prudence.

Fréquentation touristique internationale en Polynésie

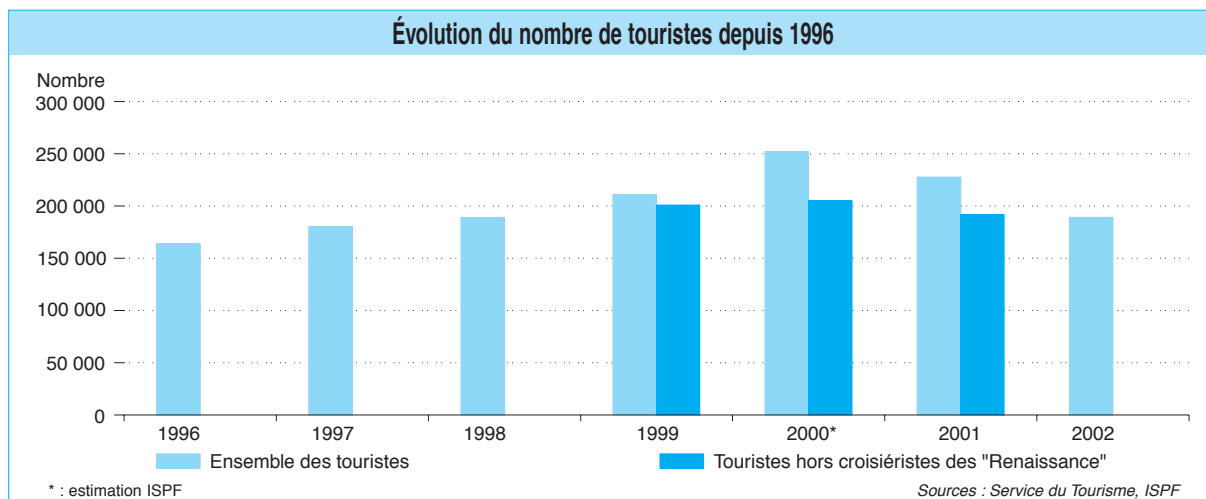
	2002	2001	Variation
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Nombre de touristes	189 030	227 658	-17,0
dont touristes séjournant :			
en hébergement payant	155 156	193 296	-19,7
chez des particuliers	33 874	34 362	-1,4
Durée moyenne de séjour (jours)	13,7	12,1	+12,9
dont :			
en hébergement payant	10,7	10,6	+1,6
chez des particuliers	27,4	22,5	+21,6

Source : Service du Tourisme

Touristes internationaux par domicile permanent

	2002	2001	Variation
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
États-Unis	64 202	96 299	-33,3
France	46 602	50 466	-7,7
Europe (hors France)	29 263	32 933	-11,1
Japon	23 632	19 031	+24,2
Nouvelle-Zélande	5 282	5 435	-2,8
Australie	5 346	6 420	-16,7
Autres pays	14 703	17 074	-13,9

Source : Service du Tourisme



En outre, les perturbations dans la desserte aérienne française dues au départ de la compagnie Air Lib à la fin du mois de mars ont aussi freiné l'activité.

Les touristes ont donc été moins nombreux mais ont allongé la durée de leur séjour (+1,6 jour). En effet, la durée moyenne générale atteint 13,7 jours en 2002. Ce phénomène s'explique essentiellement par un rééquilibrage entre touristes américains et français, ces derniers restant beaucoup plus longtemps que les autres puisqu'ils viennent rendre visite à la famille ou aux amis (30,6 jours pour les métropolitains contre 19,2 jours pour les autres). La durée moyenne de séjour chez les particuliers passe de 22,5 jours à 27,4 jours, en hausse de près de 5 jours !

L'année 2000, qui avait été particulièrement favorable à l'économie polynésienne, avait enregistré des recettes touristiques jamais égalées auparavant, près de 50 milliards. La diminution de la fréquentation touristique, initiée en 2001 et qui s'est malheureusement reproduite sur 2002, a donc logiquement entraîné les recettes à la baisse. Le premier pilier de l'économie locale a rapporté 40,3 milliards ce qui représente un repli de 8,8 % par rapport à 2001.

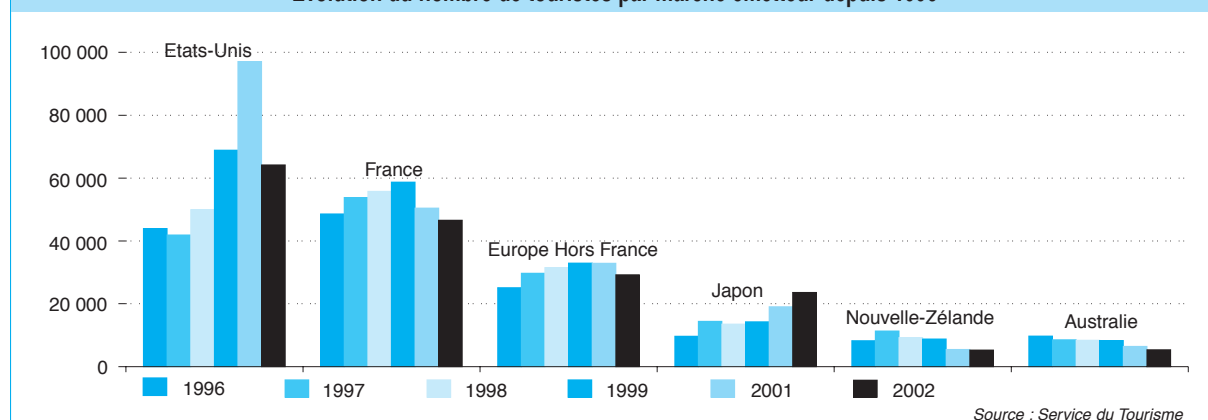
2. UNE PARTITION PLUS ÉQUILIBRÉE DES MARCHÉS ÉMETTEURS

Sur l'année 2002, s'est donc opéré un rééquilibrage de la répartition des touristes par domicile permanent.

Les Américains restent les leaders du tourisme polynésien, avec 34 % du marché, malgré un repli de 33,3 %. Cette clientèle, très friande des croisières a dû faire face à une offre réduite en 2002. Elle n'a pu embarquer que sur le M/S Paul Gauguin (160 cabines), l'Aranui II (cargo-mixte de 34 cabines), le Haumana (19 cabines) ou encore le Windsong (74 cabines). Ce majestueux voilier de croisière, qui avait déjà fréquenté « Tahiti & ses îles » de 1987 à 1997, a malheureusement fait un court séjour dans les eaux polynésiennes, de mai à début décembre, un incendie ayant mis fin à son activité à cette date.

Les Français ont subi les aléas de l'offre des compagnies aériennes. D'une part, Air Lib a finalement cessé de rallier la Polynésie à la fin du mois de mars et, d'autre part,

Évolution du nombre de touristes par marché émetteur depuis 1996



Air Tahiti Nui a desservi Paris seulement à partir du mois de mai, sans pouvoir assurer le même nombre de rotations. Ainsi, 46 602 Français ont été comptabilisés contre 50 466 un an avant (-7,7 %) représentant le quart du total des touristes, résultat en hausse de 3 points.

Les Européens, quels qu'ils soient (Italiens, Allemands, Anglais, Suisses,...), sont aussi venus moins nombreux. Ils étaient 3 700 de moins avec une baisse particulièrement forte du marché allemand (-23,1 %) et anglais (-16,9 %).

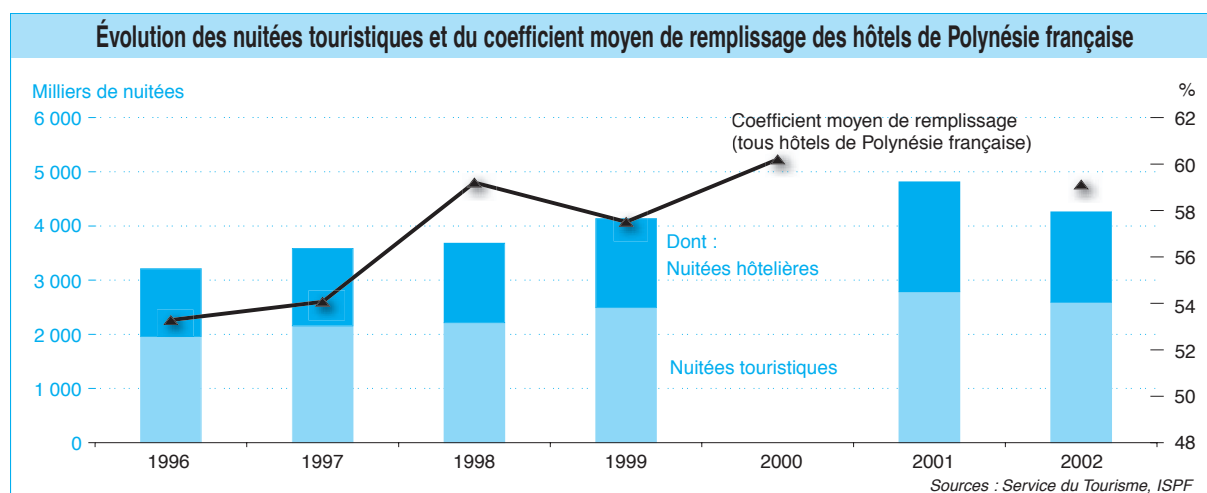
Nos proches voisins du Pacifique ont continué à boudier Tahiti. Seuls 5 282 Néo-Zélandais et 5 345 Australiens sont venus nous rendre visite, soit un résultat en baisse de, respectivement, 2,8 % et 16,7 %.

Enfin, une note positive, les Japonais viennent de plus en plus se marier (notamment) dans nos îles. Le Japon, avec 23 632 touristes atteint son meilleur score en Polynésie avec une hausse de plus de 24 %. Ainsi, la hausse des effectifs japonais combinée à la baisse de la fréquentation totale leur permet, pour la première fois, d'avoir une part de marché supérieure à 10 % (juste derrière les Européens – hors métropole). L'augmentation de la desserte des villes de Tokyo et Osaka par Air Tahiti Nui a permis de réaliser ce bon résultat.

3. ACTIVITÉ HÔTELIÈRE : EN ATTENTE

En 2002, un ensemble de 4 550 chambres constitue l'offre hôtelière sur les cinq archipels que comporte la Polynésie française. Deux catégories bien distinctes se partagent le marché. Tout d'abord, 48 hôtels classés proposent 3 195 chambres, dont 1 255 sur Tahiti, 806 sur Bora-Bora et 662 sur Moorea. Parallèlement, 267 établissements classés « petite hôtellerie familiale » ou « logement chez l'habitant » disposent de 1 355 chambres ; ils sont beaucoup plus dispersés géographiquement.

Le syndicat des grands hôtels polynésiens (SGH), organisme qui représente 47 % du marché de l'hôtellerie classée en 2002 et regroupe 14 complexes hôteliers, affiche des résultats en baisse de 2,2 points. Les taux d'occupation passent de 67,1 % en 2001 à 64,8 % cette année et ce, en raison d'un premier semestre particulièrement difficile. Ces résultats se situent au-dessus de la moyenne générale des hôtels poly-



nésiens. Ces derniers, selon le Service du Tourisme, enregistrent un coefficient moyen de remplissage de 61,9 %, soit un point de mieux qu'en 2001.

Toutefois, le SGH reste optimiste quant à l'avenir tout en soulignant qu'il n'est plus aussi aisé d'anticiper les taux de remplissage des hôtels, à court terme, car le mode de réservation a changé. Aujourd'hui, les touristes préfèrent se décider au dernier moment (jusqu'à un mois seulement avant le départ).

Pour la petite hôtellerie, il est difficile de connaître les taux d'occupation de façon précise, puisque ces structures ne sont pas soumises à la Redevance de Promotion Touristique, et donc, nullement tenues de déclarer le nombre de leurs nuitées. Cependant, son marché étant plutôt tourné vers une clientèle locale et/ou européenne, ceci l'a préservée des chocs externes de ces derniers mois.

En avril 2001, le Conseil des Ministres de Polynésie avait adopté plusieurs arrêtés concernant la classification de l'hébergement touristique. S'ils ont reprécisé les normes de classification de la grande hôtellerie, ils ont surtout établi celle de la petite hôtellerie dont les niveaux vont de un à trois « Tiare » pour les fare ou chambres d'hôtes, et de un à trois « hibiscus » pour les meublés, permettant de consolider ainsi leur image de marque.

Ce classement n'est pas imposé : il découle d'une démarche volontaire de la part de l'exploitant, sachant que cela lui permet de bénéficier de l'action des pouvoirs publics (aides, promotions...). En outre, les pensions de famille faisant partie du GIE Haere Mai sont désormais représentées sur le réseau Internet, ce qui accélère et facilite la communication et la réservation avec les clients, communication rendue parfois difficile avec certaines îles éloignées.

4. TRAFIC AÉRIEN EN PETITE FORME

Selon les données de l'aviation civile, le nombre de passagers¹ ayant emprunté les lignes internationales au départ de Tahiti s'élève à 296 201, chiffre en baisse de 10 %

¹ Les statistiques de l'aviation civile permettent de connaître le nombre de passagers qui fréquentent l'aéroport international de Tahiti-Faa'a. Au regard d'une escale, le terme « passager » désigne toute personne qui embarque ou qui débarque. Aussi, pour éviter toute confusion dans les chiffres, précisons que notre étude ne concerne que les passagers qui embarquent à Tahiti-Faa'a.

par rapport à 2001. Ce résultat s'explique essentiellement par l'arrêt des vols charters d'Hawaiian Airlines en septembre 2001, avions qui acheminaient les croisiéristes des paquebots Renaissance. Ils avaient encore transporté 35 158 personnes en 2001.

Sur les lignes régulières, bien que l'offre globale des neuf compagnies aériennes régulières ait été un peu à la baisse (-1,4 %), le total des passagers transportés s'est légèrement amélioré (+1 %). Toutefois, de fortes disparités sont à souligner.

Seule Air Tahiti Nui augmente ses parts de marché. Elle assure plus du tiers du trafic au départ de Tahiti contre 20,6 % un an auparavant. En 2002, 105 500 personnes sur un total de 293 000 ont emprunté ses lignes, soit 77 % de plus qu'en 2001. Cette progression place la compagnie locale loin devant ses concurrents. La mise en exploitation de deux nouveaux Airbus A340-300 en mars et avril a bien évidemment contribué à son développement, tout comme l'ouverture de la desserte de Paris depuis le mois de mai. La compagnie au tiare a permis de compenser le retrait d'Air Lib survenu à la fin du premier trimestre (Air Lib transportait 35 000 passagers en 2001).

En deuxième position arrive la compagnie Air New Zealand qui, si elle a connu une légère baisse de son trafic passager (-2 %), se situe au-dessus de l'année 2000 avec 65 700 clients au départ de Tahiti.

Sur la troisième marche arrive Air France, qui a transporté sensiblement le même nombre de personnes qu'en 2001 (51 300). Elle a aussi maintenu intégralement son programme de vols, ce qui lui assure 17,5 % de part de marché. Avec 84,4 % de taux moyen de remplissage de ses avions, Air France est la compagnie qui optimise le mieux ses lignes au départ de Faa'a.

Corsair a perdu 0,6 point de part de marché à 9,7 % avec une offre en baisse de 4 %. La compagnie a tout de même transporté 28 400 personnes, ayant ainsi un coefficient moyen de remplissage qui s'élève à 77,9 %.

Ces résultats n'ont cependant aucune commune mesure avec ceux de 2001, année de fortes turbulences des compagnies aériennes françaises. Cette année-là, l'offre a reculé de plus de 12 000 places sur l'ensemble des vols réguliers et le nombre de passagers embarqués a diminué de 26 000 personnes.

Les résultats du commerce extérieur en 2002 sont assez mitigés ; hors importations exceptionnelles de trois avions, le montant total des entrées sur le territoire se stabilise à 134 milliards. Les exportations marquent, elles, aussi une pause après une année 2001 difficile pour les professionnels de la perle. Avec l'extension des flottes aériennes locales, la balance commerciale continue de se dégrader, tout comme le taux de couverture.

1. DÉGRADATION DE LA BALANCE COMMERCIALE

Le déficit de la balance commerciale se creuse pour atteindre le chiffre de 141 milliards de F.CFP contre 117 en 2001 et 97 en 2000.

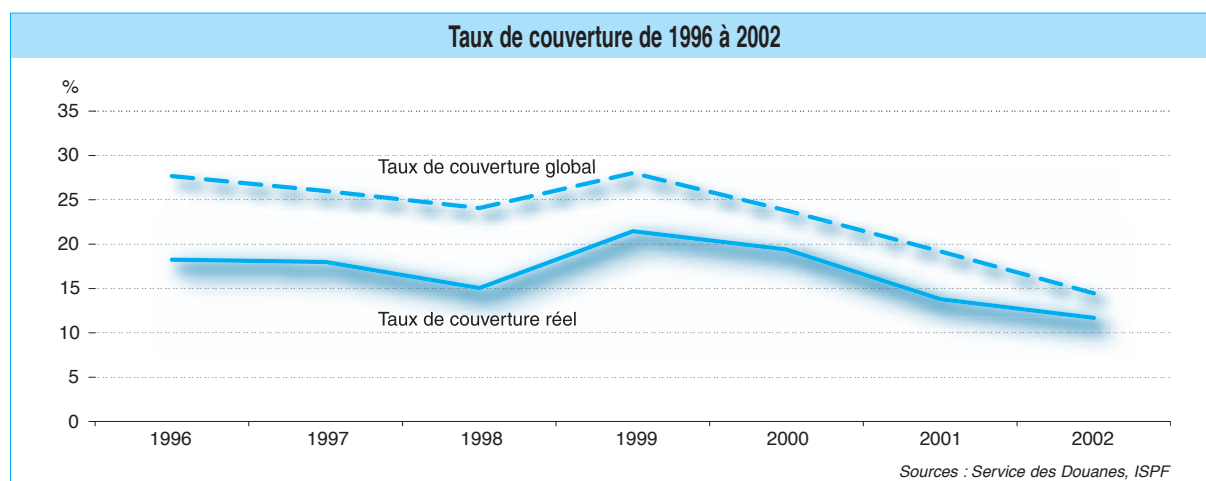
Si la valeur des importations civiles (160 milliards de F.CFP) a augmenté de 18,1 %, les exportations locales sont restées sur les niveaux de 2001, à savoir 18,7 milliards de F.CFP.

Le taux de couverture réel du commerce extérieur est donc tombé à 11,7 %, alors qu'en 2000, les exportations locales couvraient 19,4 % des importations civiles. Cette différence s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre d'appareils formant la flotte des deux compagnies aériennes locales Air Tahiti et Air Tahiti Nui.

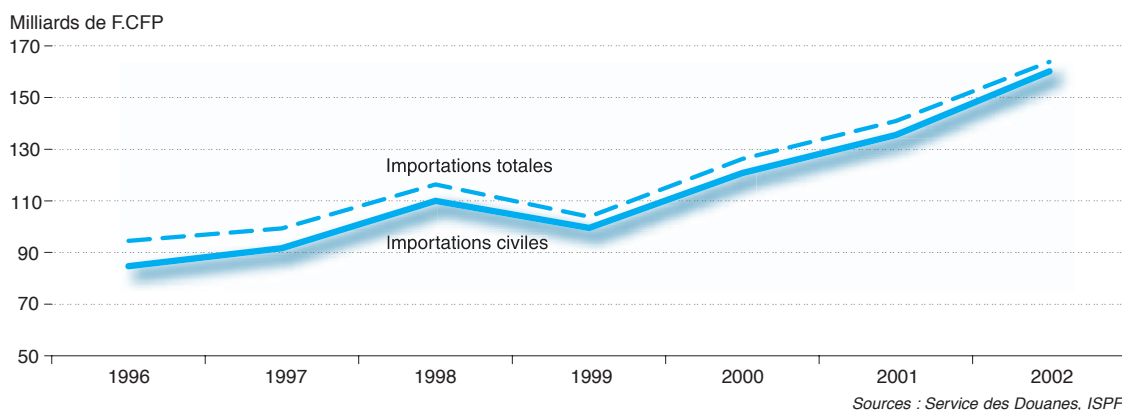
À l'exportation, 84 % des ventes sont réalisées dans seulement quatre grands pays (le Japon, Hong Kong, les États-Unis et la France), accentuant la fragilité des échanges extérieurs.

2. IMPORTATIONS CIVILES TOUJOURS EN HAUSSE

La valeur totale des importations polynésiennes se chiffre à 164 milliards de F.CFP. Les importations civiles sont en hausse de 18,1 % à 160 milliards, tandis que les importations militaires ont chuté de 31,7 % sur un an. Ces dernières ne représentent plus que 2,2 % du total des importations contre 17 % en 1995.



Importations de 1996 à 2002

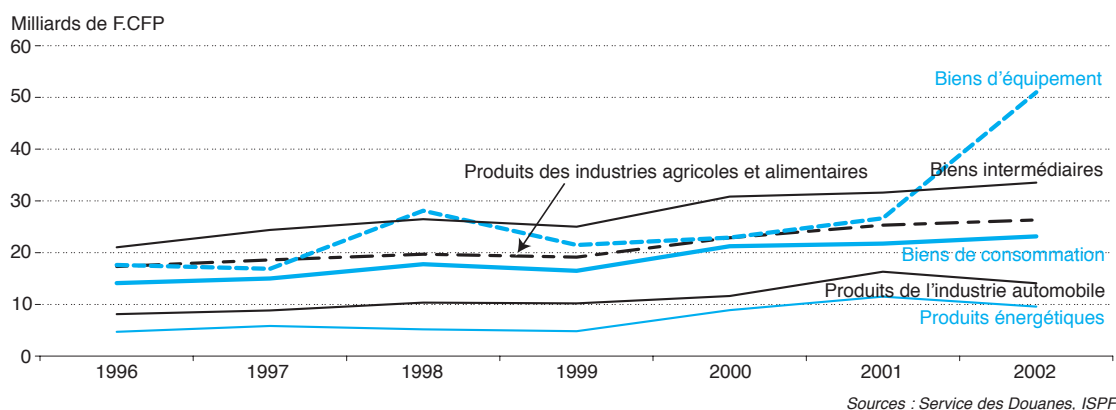


Le principal pays fournisseur demeure la France avec près de la moitié de la facture d'approvisionnement (46,2 %). Les États-Unis reviennent en deuxième position avec 14,7 milliards devant l'Australie qui vend pour 13,8 milliards de F.CFP à la Polynésie. La Nouvelle-Zélande augmente sa facture de près d'un milliard et rejoint les trois premiers avec 11,9 milliards. Des pays aussi différents que le Japon, la Chine, l'Italie et l'Allemagne se partagent, chacun, environ 3 % du marché polynésien.

L'année 2002 a été une année exceptionnelle dans la mesure où les compagnies Air Tahiti et Air Tahiti Nui ont complété l'équipement de leurs flottes respectives avec de nouveaux avions dont le coût égale un montant total de 26,4 milliards de F.CFP. Sont ainsi arrivés sur le territoire un ATR 72-400 d'une valeur de 1,9 milliard et deux Airbus A340-300 d'un montant de 24,5 milliards. Ces acquisitions ont fait grimper la facture des importations de biens d'équipement qui a presque doublé en un an. L'origine française de ces appareils et leur montant expliquent que la part de la France dans les importations civiles de la Polynésie soit passée de 36 % en 2001 à 46 % en 2002.

Ces importations exceptionnelles ont changé la structure de la répartition dans le secteur civil. Dorénavant, les biens d'équipement devançant largement les biens inter-

Importations civiles de 1996 à 2002



médiaires (31,8 % contre 20,9 %), suivis par les produits des industries agricoles et alimentaires (16,4 %) et les biens de consommation (14,4 %). Viennent ensuite les produits de l'industrie automobile et les produits énergétiques dont les parts sont en recul par rapport à 2001.

Les importations de biens intermédiaires font état d'une bonne activité du secteur de l'industrie. Malgré l'entrée en récession de ce secteur dans de nombreux pays, l'industrie polynésienne tire son épingle du jeu avec une augmentation de 6,1 % de produits importés, en 2002 contre 2,4 % en 2001. Un nouveau coup d'accélérateur a été donné aux importations de ciment. Elles atteignent les 140 000 tonnes pour un montant de 1,6 milliard. L'augmentation de 2001 à 2002 est de plus de 18 %, soit la hausse la plus forte depuis 1999.

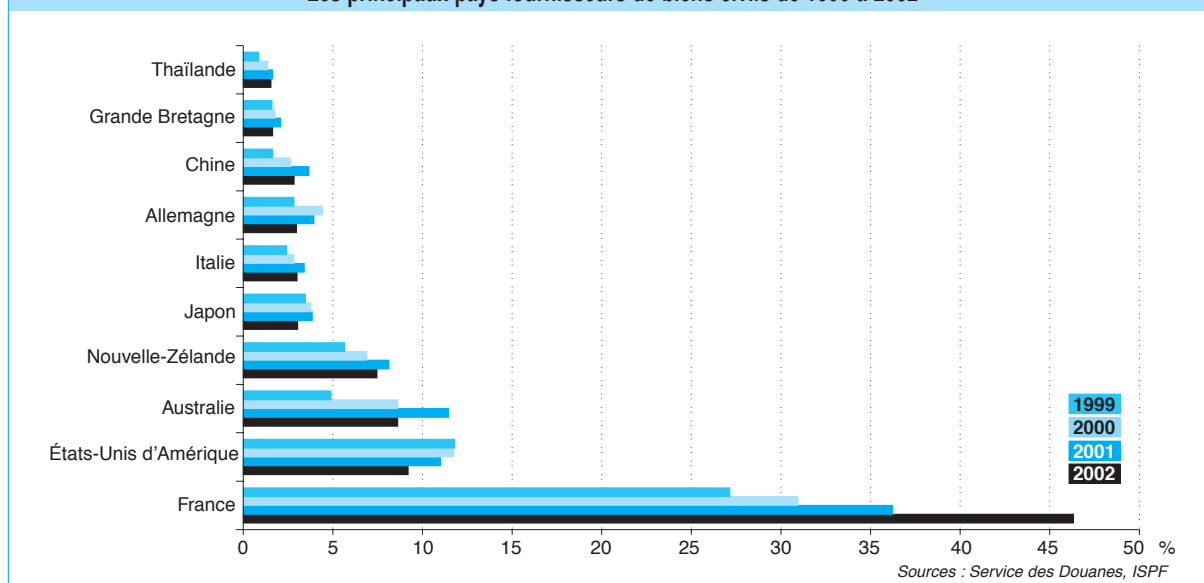
Du côté de la consommation, les importations de produits alimentaires continuent à augmenter pour dépasser les 26 milliards de F.CFP en 2002. Cette hausse suit l'augmentation du cours du dollar néo-zélandais de près de 4 %.

Les autres produits de consommation (équipements électriques, meubles, produits pharmaceutiques ...) connaissent la même tendance. Leur facture s'élève à un peu plus de 23 milliards, en hausse de 6,4 %. Cette fois, ce sont les volumes qui, en augmentant, tirent à la hausse la facture globale.

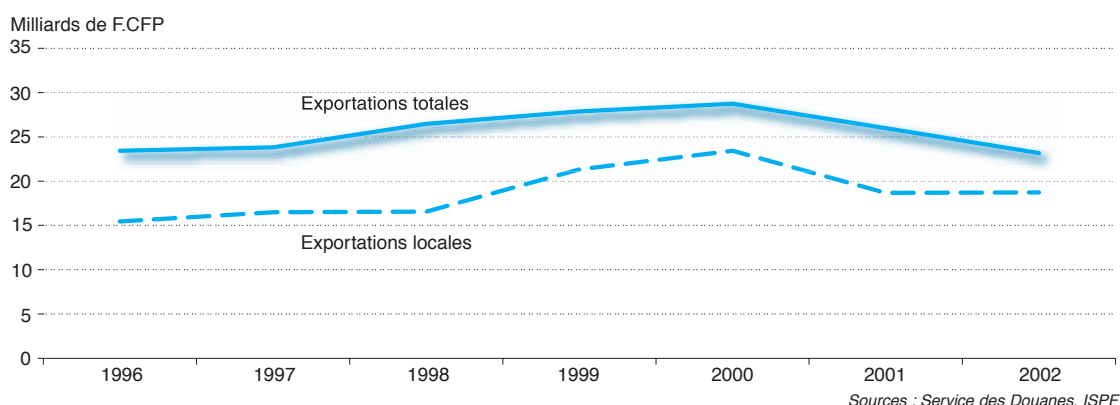
À l'inverse, les arrivées de « produits automobiles » sur le territoire ont diminué de près de 14 % aussi bien en valeur qu'en volume. Cette baisse est due aux anticipations des nouvelles taxes de janvier 2002 qui avaient entraîné une forte augmentation des importations en 2001 (+40,3 %).

La valeur des produits énergétiques (hydrocarbures essentiellement) baisse de 16,9 % sur un an, à 9,5 milliards de F.CFP, bien que la consommation locale en carburants soit restée quasiment la même (+0,8 %). Cette diminution s'explique par le recul du dollar US, conjugué à celui des cours de référence des produits importés sur le territoire.

Les principaux pays fournisseurs de biens civils de 1999 à 2002



Exportations de 1996 à 2002



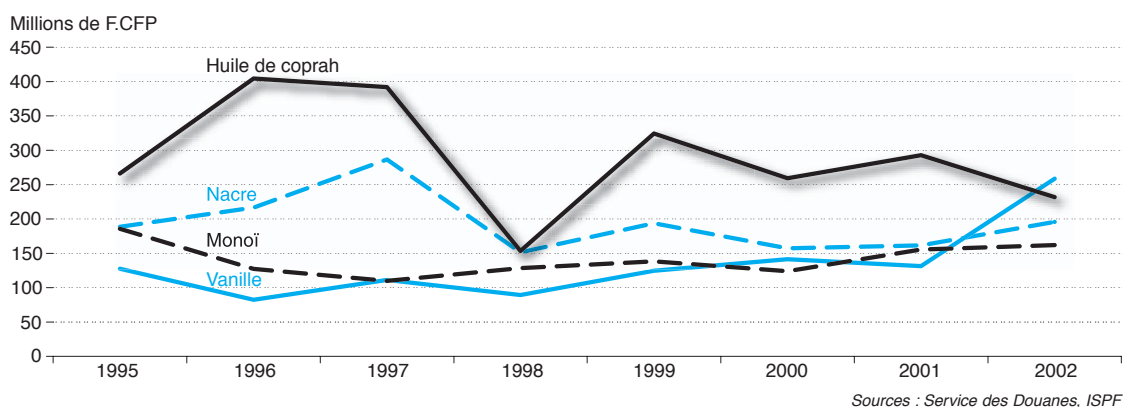
3. STABILISATION DES EXPORTATIONS LOCALES

Après une chute de plus de 20 % entre 2000 et 2001, la valeur des exportations locales s'est stabilisée à 18,7 milliards en 2002. En revanche, les autres exportations civiles poursuivent leur baisse de 10 % et les exportations militaires de 20 %.

La valeur des exportations de perles de culture brutes – soit 97 % des exportations de produits perliers et 78 % des exportations locales – augmente légèrement de 2,5 %, enrayant la chute de 2001. Le tonnage de perles brutes exportées a lui aussi progressé (+4,8 %) et a dépassé la barre des 11 tonnes. Le nombre de perles vendues à l'étranger est passé de 5,6 millions à 6,9 millions en un an. Ainsi, le poids unitaire des perles passe de 1,87 gramme en 2001 à 1,60 gramme en 2002. Le diamètre des perles a donc continué à diminuer, évolution qui fait partie des difficultés rencontrées par ce secteur depuis plusieurs années. Les mesures prises pour y remédier ont déjà aidé à stabiliser le marché.

Les autres produits locaux exportés ont représenté, en 2002, une valeur totale de

Évolution des exportations des autres produits locaux (100 à 400 millions de F.CFP de CA à l'export) depuis 1995



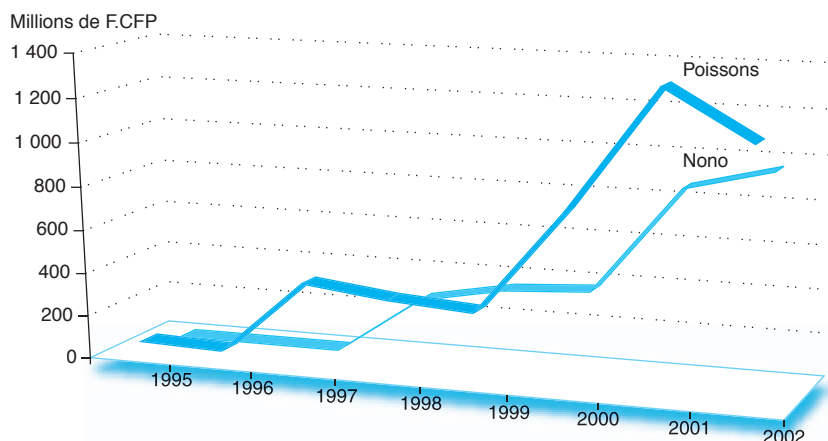
2,9 milliards de F.CFP, tout comme en 2001.

Si le chiffre global ne change pas, les variations des différents secteurs d'activité sont totalement disparates.

Dans le domaine de la pêche, les tonnages exportés ont diminué de 20,6 % à 1 924 tonnes pour un montant de 1,137 milliard (-16 %), tous produits confondus. Comme pour tout domaine du secteur primaire, la pêche a été confrontée à divers phénomènes qui ne sont pas toujours maîtrisables, comme par exemple, le déplacement ou la raréfaction de la ressource dans les zones de campagne de pêche. Parallèlement, cinq nouveaux thoniers ont commencé leur campagne de pêche, mais six autres ont stoppé leur activité pour différentes raisons. Ils ont été, soit vendus, soit ont changé de zone de pêche, ou bien alors, ont rencontré des problèmes techniques les empêchant de prendre la mer. Cette diminution de l'effort de pêche conjuguée à une baisse des rendements n'a pas permis de retrouver les résultats exceptionnels de 2001. Cependant, les exportations de filets de poissons frais ont décollé, passant de 4 tonnes en 2001 à 27 tonnes en 2002. Cette transformation de poisson entier en filets explique en partie la diminution globale des tonnages exportés (les filets de poisson, ou longues, correspondent à un demi poisson entier en terme de poids). Les filets congelés ont également continué à bien s'exporter, au détriment des poissons entiers. En cinq ans, de 1998 à 2002, le chiffre d'affaires à l'exportation du secteur pêche a triplé passant de 354 millions de F.CFP à plus d'1,1 milliard de F.CFP. Sur la même période, le tonnage a doublé, atteignant quasiment les 2 000 tonnes, tous poissons confondus.

Dans le secteur du nono, les exportations de purée de nono ont dépassé les 3 000 tonnes pour un chiffre d'affaires en progression de 40,6 % à près de 733 millions de F.CFP. A contrario, le jus de nono recule d'environ 30 % aussi bien en valeur qu'en tonnages exportés. Ainsi, sur 2002, il rapporte 227 millions de F.CFP pour 478 tonnes. En cinq ans, comme pour la pêche, le nono a eu des résultats exceptionnels. Les recettes de la purée de nono ont été multipliées par 5 pour un volume en hausse de 22 %. Le prix moyen au kilo passe donc de 60 à 236 F.CFP. Sur la même période,

Évolution des exportations de poissons et de nono depuis 1995



Sources : Service des Douanes, ISPF

de, le chiffre d'affaires du jus de nono double pour un poids qui est, lui, quatre fois plus important. Aussi, la valeur du kilogramme de jus passe de 1 043 à 479 F.CFP.

Les exportations de coprah perdent 20,9 % de leur valeur, en 2002, pour un tonnage en augmentation de 7,9 %, ce qui ramène le prix moyen à l'export à 44,5 F.CFP/kg sur l'année.

La filière de la vanille se porte très bien puisque les tonnages exportés ont quasiment doublé passant de 5,9 à 10,9 tonnes pour une valeur de 258,7 millions de F.CFP, elle aussi en très forte hausse (131 millions de F.CFP en 2001). Le prix annuel moyen du kilo de vanille de Tahiti atteint le chiffre record de 23 646 F.CFP. Les difficultés rencontrées par les producteurs de l'Océan Indien expliquent en partie ces très bons résultats.

Bien que présentant des résultats moins spectaculaires, les exportations de monoi continuent leur expansion. Elles enregistrent 162 millions de F.CFP de recettes (+4,3 %) pour un poids de 243 tonnes (+9,2 %), tous conditionnements confondus.

Il en va de même pour les coquilles de nacres (*pinctada margaritifera*). La valeur des exportations progresse de 21 % quand le tonnage augmente de plus de 56 %. En 2002, 1 268 tonnes de nacres ont été vendues à l'étranger pour un montant de 196 millions de F.CFP. En revanche, le prix au kilo atteint tout juste les 155 F.CFP.

En 2001, la dégringolade des recettes provenant des perles de culture de Tahiti a confirmé la nécessité de remettre de l'ordre dans l'un des secteurs clés de l'économie locale. En 2002, la situation s'est stabilisée mais reste fragile. Après la structuration du métier de négociant, la professionnalisation des producteurs est en cours.

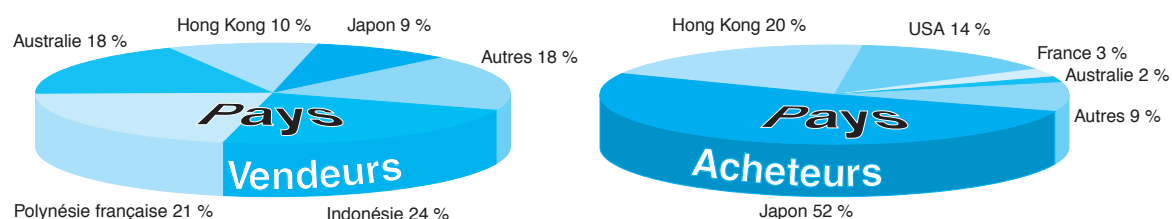
L'or noir de la Polynésie française devrait renouer avec un futur plus radieux dans la mesure où, dorénavant, tous les acteurs de la filière travaillent conjointement à présenter une image cohérente sur la qualité du produit, depuis le stade de la production à celui de la mise en vente sur les marchés internationaux.

1. 2002 : STABILISATION DES RECETTES DE LA PERLE

Après une année particulièrement difficile en 2001, avec une dégringolade de 29 % du chiffre d'affaires pour une diminution de 8 % des quantités exportées, le secteur perlicole a tenté d'enrayer la chute en 2002. La valeur des exportations de perles de culture brutes – soit 97 % des exportations de produits perliers et 78 % des exportations locales – augmente légèrement de 2,5 % à 14,6 milliards de F.CFP. Dans le même temps, le tonnage de perles brutes exportées progresse lui aussi, dépassant la barre des 11 tonnes (+4,8 %). Le nombre de perles vendues à l'étranger est passé de 5,6 millions à 6,9 millions en un an, le poids unitaire des perles diminuant toujours : de 1,87 à 1,60 gramme entre 2001 et 2002. Le diamètre des perles a donc continué à s'amincir, élément d'explication important dans le changement de comportement des acheteurs, ces dernières années. Toutefois, les différents facteurs qui concourent aux difficultés de la perle, observées maintenant depuis plusieurs années, sont dorénavant clairement identifiés et des mesures ont été prises pour y remédier. Mesures dont les effets sont déjà perceptibles, puisqu'elles ont aidé à stabiliser le marché en 2002.

Ainsi, les importations de nuclei utilisés pour la greffe des huîtres perlières ont heureusement bien diminué depuis 2000. Cette année-là, 27 tonnes entraient sur le territoire, chiffre le plus élevé de l'histoire de la perle polynésienne, phénomène inquiétant, qui aurait pu laisser présager d'une forte augmentation du nombre de perles à la vente deux années plus tard. Dès 2001, les importateurs ont revu leurs achats à la baisse de 21 % et encore de 6 % en 2002 pour revenir à 20 tonnes. Cette diminution aura un impact sur les productions à venir de 2004 et 2005. Elle confirmerait la tendance qui semble se dessiner actuellement, à savoir un recadrage de la production vers une qualité optimale, élément incontournable pour faire remonter les cours.

Les perles de culture brutes en 2001



Source : Lettre d'information du GIE perles de Tahiti, n° 52-Mars 2003

2. QUELLES DESTINATIONS POUR LES PERLES DE CULTURE DE TAHITI ?

Les deux principaux acheteurs, Hong-Kong et le Japon, ont acheté légèrement plus qu'en 2001 et se partagent désormais le marché à parts égales, 43,1 % ou 6,3 milliards chacun. L'Australie est le seul autre gros client à avoir augmenté ses achats, qui passent de 72 millions en 2001 à 258 millions en 2002, ce qui la place en cinquième position.

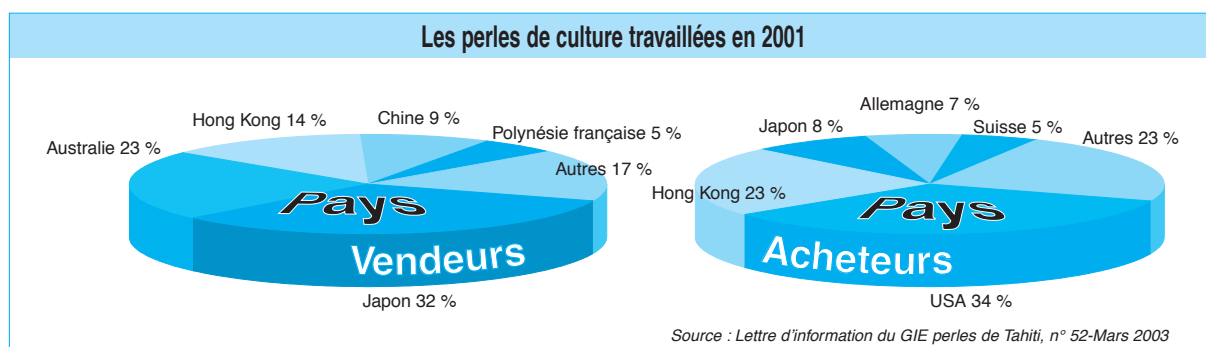
Les États-Unis sont toujours le troisième acheteur de perles de culture de Tahiti mais diminuent leur facture depuis 1997. À cette époque, la Polynésie vendait pour 2,5 milliards de perles au marché américain, quand elle en a vendu pour seulement 852 millions en 2002.

Les pays européens ont également réduit fortement leurs achats directs en perles de Tahiti. Sur la seule année 2002, la France et la Suisse enregistrent une baisse de 40 % de la valeur de leurs acquisitions à, respectivement, 275 millions et 85 millions, les plaçant à la quatrième et à la sixième place des meilleurs clients de la perle polynésienne. Quant au marché allemand, il divise ses achats par 5, passant de 298 à 56 millions de F.CFP.

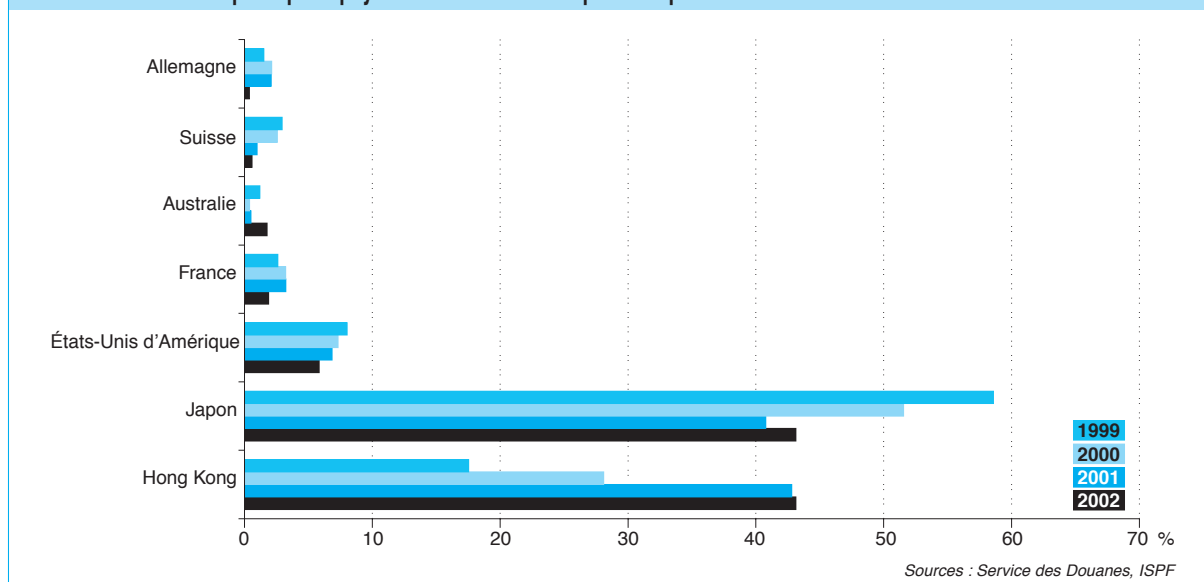
La diminution des chiffres d'affaires réalisés avec les États-Unis ou l'Europe ne signifie pas que ces derniers ne sont plus friands des perles de culture de Tahiti. De grands carrefours du négoce mondial, tels que le Japon et Hong Kong, approvisionnent également ces pays, avec une offre plus ciblée et plus précise qui correspondrait mieux à la demande actuelle.

Pour étayer ce propos, le GIE Perles de Tahiti se réfère (lettre d'information n° 52, Mars 2003) à une étude précisant la répartition par pays vendeur et acheteur selon le type de perle : perles de cultures brutes d'une part et perles de culture travaillées d'autre part. On entend par perles travaillées, les perles triées et enfilées, regroupées par forme et calibrées pour former des lots homogènes. Il en ressort que la Polynésie est le deuxième exportateur mondial de perles de culture brutes, derrière l'Indonésie, l'Australie se plaçant en troisième position. Le Japon est le premier acheteur de ces perles brutes avec 52 % de part de marché, loin devant Hong Kong, second avec 20 %.

Sur le marché des perles travaillées, Tahiti n'apparaît qu'à la cinquième place avec seulement 5 % des ventes. On retrouve logiquement le Japon en tête avec 32 %, suivi de l'Australie qui se distingue comme autre lieu privilégié du négoce mondial. Il vend près du quart des perles travaillées, devant Hong Kong (14 %). Parmi les acheteurs, on retrouve les Américains, suivis des Chinois de Hong Kong et des Japonais mais, également, les Européens comme les Allemands ou les Suisses.



Évolution des principaux pays destinataires des exports de perles de culture brutes de Tahiti de 1999 à 2002



Cette étude démontre donc bien que ces derniers pays demeurent intéressés par les perles et, particulièrement, des perles prêtes à l'emploi. Ce créneau pourrait être exploité par la Polynésie pour fidéliser un réseau international propre à la perle de Tahiti aussi bien brute que travaillée.

3. MISE EN PLACE DE NOUVELLES RÈGLES

Afin de résorber le problème de la qualité de la perle de culture de Tahiti, un Ministère de la Perliculture avait été mis en place en mars 2001, puis l'Assemblée de la Polynésie française a adopté une série de mesures. Les perles sont toujours évaluées suivant l'état de leur surface et du lustre, mais l'épaisseur de la nacre est devenu un critère de classification, afin d'écarter les produits immatures. Depuis juillet 2002, cette épaisseur de nacre doit être supérieure ou égale à 0,8 mm. Ce contrôle est assuré par le Service de la Perliculture grâce à des appareils à rayons X. Les perles ne possédant pas cette couche nacrière minimale et ne remplissant pas les conditions pour être classées dans l'une des catégories (A, B, C ou D) sont considérées comme des rebuts, donc interdites non seulement à l'exportation, mais aussi à la vente locale.

D'autre part, le Service de la Perliculture a commencé le recensement de la totalité des fermes perlières de Polynésie fin novembre 2001. Il s'est poursuivi en 2002 et se terminera en 2003.

Un comité de suivi, associant les pouvoirs publics et les professionnels (producteurs et négociants) a été créé, au début de l'année 2002, pour étudier et suivre les nouvelles mesures afin d'enrayer la chute des cours.

Une carte professionnelle de producteur d'huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture de Tahiti vient contribuer à réguler la production et à professionnaliser la filière comme cela a été fait pour le négoce. L'obtention de cette carte est

assortie de formations professionnelles complémentaires tant au niveau de la production que de la gestion d'une ferme. Un équipement minimum sera exigé attestant que le producteur accepte d'optimiser sa production. Mais aussi, cette nouvelle disposition a mis en place un cahier des charges relatif à la concession maritime (comme par exemple le nombre maximum d'huîtres admises en culture) qui vise à la protection des lagons. Ce nouveau pas vers un encadrement complet de la profession de producteur de nacres et/ou de perles de culture de Tahiti a pris effet dès sa parution au JOPF, le 11 avril 2002. Les professionnels concernés ont un délai de 18 mois pour s'y conformer. Cette activité sera donc soumise à autorisation à compter du 1^{er} janvier 2004 au plus tard.

En dix ans, le secteur de la pêche a subi de nombreuses mutations : augmentation de la flotte, hausse de la production, décollage des exportations, et ce grâce au développement de la pêche hauturière.

Ce secteur est jugé prioritaire par le gouvernement qui a pris de nombreuses mesures depuis 1990 pour aider à son bon développement.

En 2002, malgré une légère baisse de la production, la pêche demeure le second poste à l'exportation et la troisième ressource économique du territoire, derrière le tourisme et la perliculture.

1. UNE FLOTTILE EN PLEINE ÉVOLUTION

Deux types de pêche cohabitent en Polynésie avec, d'une part, la pêche côtière et d'autre part, la pêche palangrière ou hauturière. Les évolutions n'ont pas du tout été les mêmes au cours des dix années passées.

En dix ans, la pêche côtière a augmenté d'un tiers, principalement en raison de l'importance prise par les poti marara (237 en 2002 contre 152 en 1993), le nombre de bonitiers classiques ayant quant à lui diminué (55 en 2002 contre 70 en 1993).

Parallèlement, en 2002, 54 bateaux de pêche hauturière étaient en activité. Cette flotte était composée de quatre types d'unités : des bonitiers palangriers (6) qui sont des bonitiers reconvertis à la palangre, 30 palangriers de pêche fraîche (unités de 13 à 20 mètres en acier ou polyester), 2 palangriers mixtes (bateaux en acier de 21 m) et 16 thoniers congélateurs (bateaux en acier de 25-26 m).

Cinq nouvelles unités ont commencé leur campagne de pêche en 2002. Six autres ont arrêté de travailler pour diverses raisons (toutes catégories confondues). Les bateaux ont été soit, vendus et ont changé de zones de pêche (3) soit, ont dû faire face à des naufrages (2) ou ont connu des problèmes techniques (1) les empêchant de prendre la mer.

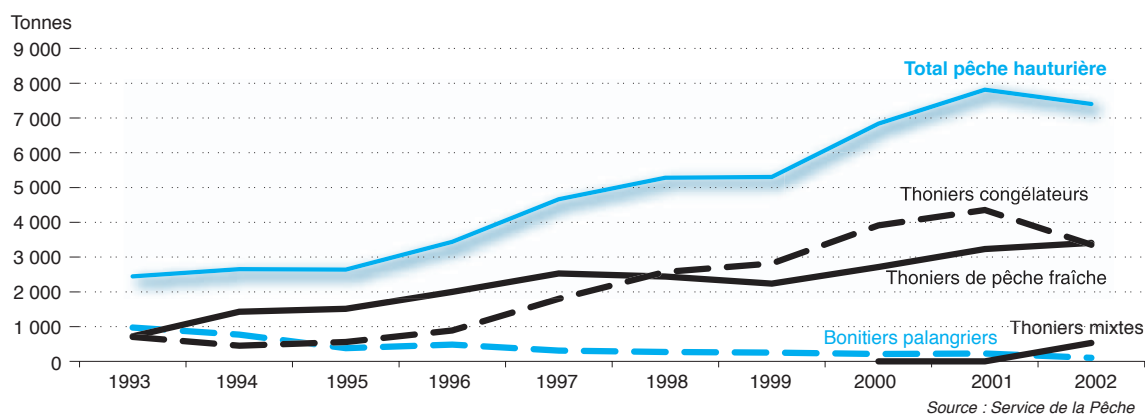
2. LA MUTATION DES TYPES DE PÊCHE

Depuis 1991, le changement de type de pêche ne cesse de s'accélérer. Cette même année, les trois-quarts de la production étaient pêchés près des côtes (2 050 tonnes), le mode de pêche au large à la palangre ne représentait encore que le quart des prises (700 tonnes). En 2002, les proportions restent les mêmes mais totalement inversées. La production est constituée de 7 400 tonnes pêchées au large à la palangre et de 2 300 tonnes provenant de la pêche côtière.

La totalité de la production semi-industrielle polynésienne passe donc de 3 800 tonnes en 1993 à 9 700 tonnes en 2002. Elle est en baisse de 6 % par rapport à 2001, année qui avait été tout à fait exceptionnelle. Sur la totalité des captures au large, la part des bonitiers palangriers devient de plus en plus marginale, ne représentant plus que 1,4 % de l'ensemble de la production palangrière (contre 26 % dix ans plus tôt, soit 102 tonnes en 2002 pour 972 en 1993).

Les tonnages annuels moyens rapportés à chaque catégorie de bateau ont été les

Évolution de la production de la pêche palangrière



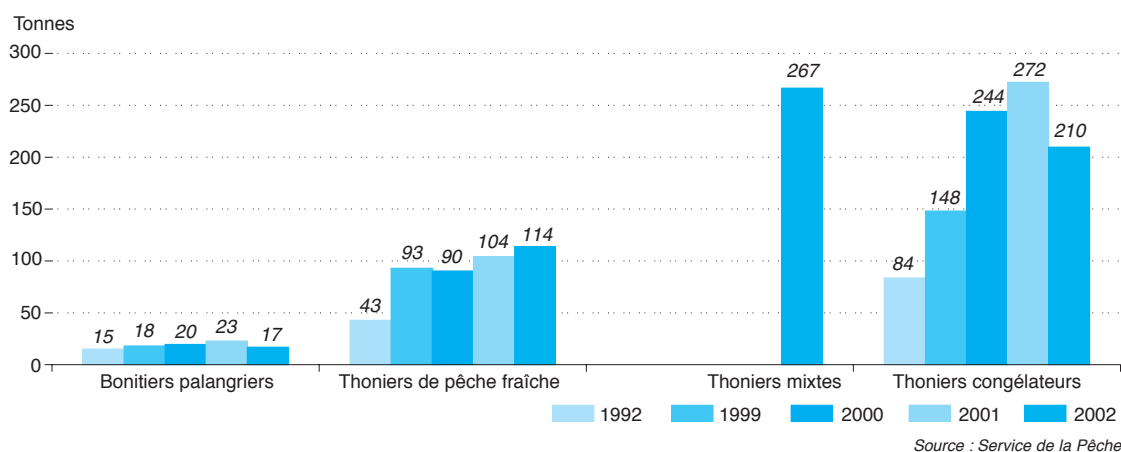
suivants : 17 tonnes pour un bonitier palangrier, 114 tonnes pour un thonier de pêche fraîche, 210 tonnes pour un thonier congélateur et 267 tonnes pour un thonier mixte.

Au niveau de la pêche côtière, la production des poti marara est en augmentation permanente. En 2002, ils ont pêché près de 1 600 tonnes de poissons avec 237 embarcations (représentant 80 % de la pêche côtière), poursuivant les bonnes performances de 2001. En 1993, avec 152 bateaux, le volume pêché était huit fois moindre. Les tonnages annuels moyens par embarcation ont été multipliés par trois entre 1992 et 2002 pour atteindre 6,7 tonnes par poti marara.

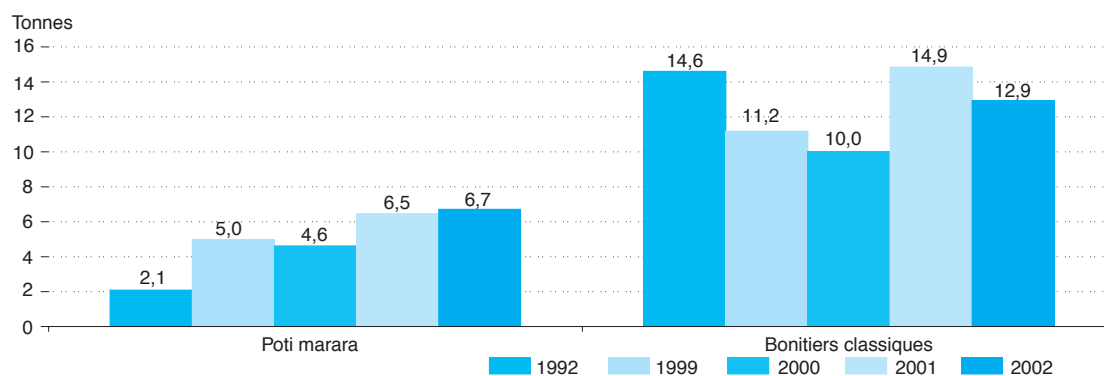
L'évolution de la production des bonitiers est complètement différente. La tendance est à la baisse puisque cette flottille produisait 979 tonnes en 1993 avec 70 unités contre 711 tonnes en 2002 grâce à 55 embarcations. La production par bonitier a diminué de près d'une tonne en dix ans, passant de 14 à 12,9 tonnes.

Au final, la production de la pêche côtière était de 2 301 tonnes en 2002 contre 1 176 tonnes en 1993, soit quasiment le double.

Tonnages moyens pêchés par type d'embarcation pour la pêche palangrière



Tonnages moyens pêchés par type d'embarcation pour la pêche côtière



Afin de soutenir la production des pêcheurs côtiers, le Service de la Pêche maintient un parc constant de 30 DCP (Dispositif de Concentration de Poissons) autour des îles du Vent (Tahiti, Moorea, Tetiaroa et Maïao) et d'environ 10 DCP aux Îles Sous-Le-Vent. Il est prévu d'en poser d'autres dans les archipels plus éloignés. En 2002, 40,5 % de la production des poti marara provenait de ces DCP, d'où l'importance de cet outil technique. En revanche, 70 % des bonitiers ne pêchent pas sur DCP.

3. QUE PÊCHE T-ON ?

Sur le total des captures, le thon blanc a représenté près des deux tiers de la production (62 %), avec plus de 4 500 tonnes pêchées. Les autres espèces sont toutes en dessous des 10 % (thons obèses, thons jaunes ou encore rostres).

La bonite est le principal poisson pêché aussi bien par les poti marara que par les bonitiers avec un peu plus de 500 tonnes chacun. Les résultats de production montrent une meilleure polyvalence des poti marara face aux bonitiers. La bonite est pourtant la principale cible des deux types de bateaux.

Production de la flottille hauturière en 2002

Unité :	Thon blanc		Thon obèse		Thon jaune		Rostres		Production totale
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	tonnes
Bonitiers palangriers	53	52	7,5	7	9,1	9	7,5	7	102
Thoniers de pêche fraîche	1 940	57	356	10	263	8	197	6	3 409
Thoniers mixtes	389	73	27	5	26	5	25	5	533
Thoniers congélateurs	2 175	65	259	8	209	6	188	6	3 357
Total	4 557	62	650	9	507	7	418	6	7 401

Source : Service de la Pêche

Production de la flottille côtière en 2002

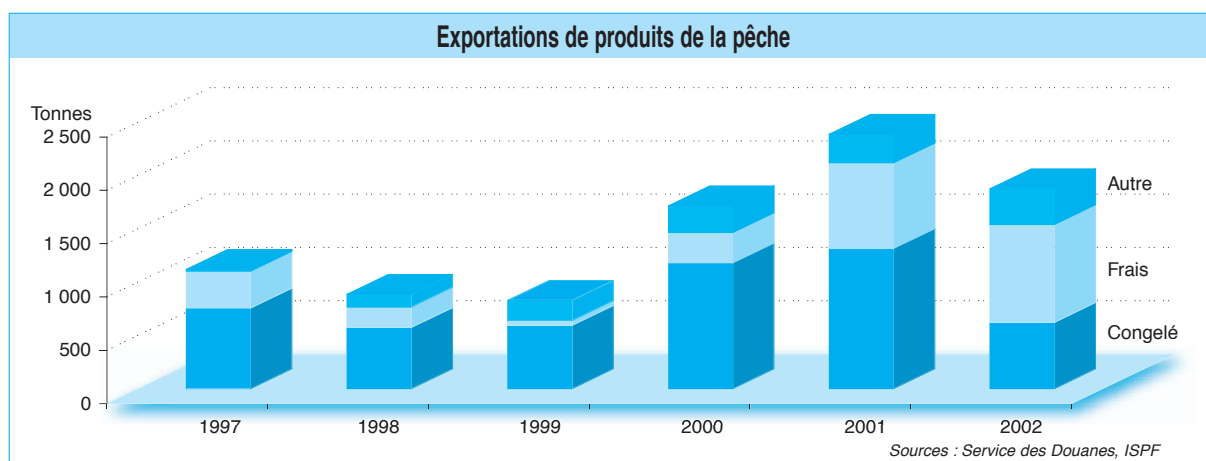
Unité :	Bonite		Mahi mahi		Thon jaune		Thon blanc		Production totale
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	tonnes
Poti marara	515	32	396	25	307	19	99	6	1590
Bonitiers	513	72	36	5	99	14	7	1	711
Total	1028	45	432	19	406	18	106	5	2301

Source : Service de la Pêche

4. LES EXPORTATIONS

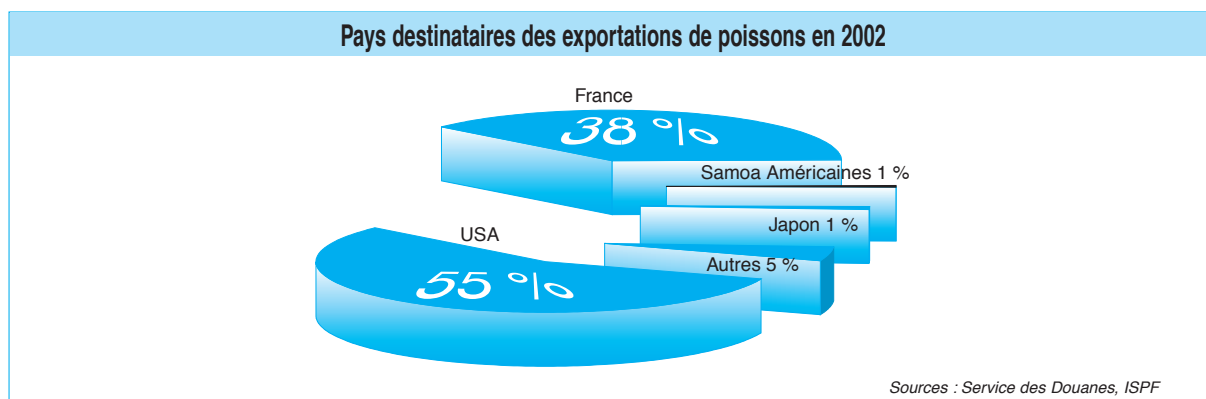
Si les exportations de poissons avaient enregistré une progression très importante en 2000, puis en 2001, les tonnages exportés ont diminué de 20,6 % à 1 924 tonnes pour un montant de 1,137 milliard (-16 %), tous produits confondus.

Les exportations de poissons congelés ont laissé la part belle au frais en 2002. Les exportations de filets de poissons frais ont décollé, passant de 4 tonnes en 2001 à 27 tonnes en 2002. Cette transformation de poisson entier en filets explique en partie la diminution globale des tonnages exportés (les filets de poisson, ou longues, correspondent à un demi poisson entier en terme de poids). Les filets congelés ont égale-



ment continué à bien s'exporter, au détriment des poissons entiers, impliquant quasiment une disparition des exportations de thon blanc vers les conserveries samoanes de Pago Pago. Cela peut s'expliquer par le fait que plusieurs thoniers congélateurs ont effectué des campagnes de pêche fraîche en 2002, mais surtout par un prix moyen du poisson entier congelé qui n'est pas intéressant pour la filière. Cet élément a été amplifié par la baisse du dollar US à partir de mai 2002.

En cinq ans, de 1998 à 2002, le chiffre d'affaires à l'exportation du secteur pêche a triplé passant de 354 millions de F.CFP à plus d'1,1 milliard de F.CFP pour un tonna-



ge qui a doublé pour atteindre quasiment les 2 000 tonnes, tous poissons confondus. La pêche demeure ainsi le second poste à l'exportation et la troisième ressource économique du territoire, derrière le tourisme et la perliculture.

Le poisson frais exporté va essentiellement vers les États-Unis avec principalement des exportations de thons rouges entiers et une nette augmentation de thons blancs entiers. La France reçoit plutôt des filets de thon blanc congelés.

5. POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Au vu du développement de ce secteur d'activité, le Service de la Pêche a mis en place une cellule de veille afin d'être en mesure de répondre rapidement aux demandes concernant la situation de la filière. En outre, le programme « observateur » lancé depuis septembre 2002 permettra de mieux cerner l'évolution de la production et particulièrement celle des espèces accessoires (thons obèses, thons jaunes et rostres).

Le Gouvernement de la Polynésie française a fixé comme objectif une production annuelle de 30 000 tonnes dans les cinq années à venir, avec 150 palangriers actifs et 300 embarcations de pêche côtière. Sur ces 30 000 tonnes, 22 000 seraient destinées à l'exportation et le solde au marché local.

Le réaménagement du Port Autonome de Papeete servira ces objectifs avec des espaces spécifiques aménagés pour le déchargement des poissons, l'avitaillement des navires et le stationnement. À terme, les autorités envisagent le transfert des activités de pêche vers le futur port de Faratea sur la presqu'île, les infrastructures de Papeete devenant insuffisantes pour accueillir 150 thoniers et leur production. Les capacités actuelles peuvent accueillir jusqu'à 100 thoniers maximum.

Les résultats du secteur agricole sont encourageants puisque le Service du Développement Rural (SDR) a estimé la production agricole finale à 17,3 milliards de F.CFP pour 2002, chiffre en hausse de 3,8 %. Spécificité locale, la valeur commercialisée dans les circuits formels se situe à un peu plus de 7,6 milliards ce qui représente moins de la moitié de ce qui est produit sur le « fenua ». La balance commerciale reste structurellement déficitaire mais le taux de couverture a tendance à progresser.

1. PRODUCTION FINALE EN HAUSSE

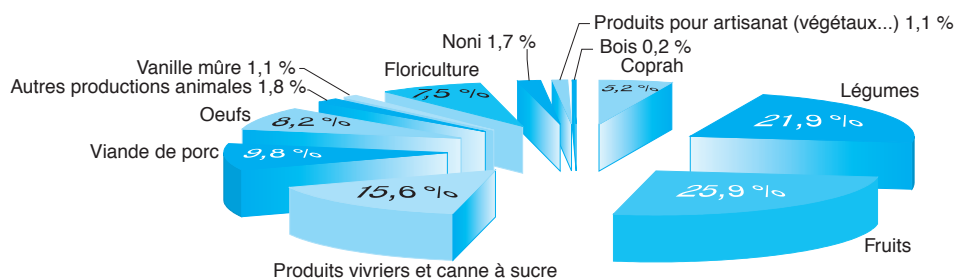
L'estimation de la valeur de la production agricole finale calculée par le SDR montre la véritable importance de l'agriculture dans l'économie de la Polynésie française. En effet, entre 2001 et 2002, elle progresse de 3,8 % pour dépasser les 17 milliards de F.CFP, ce qui place l'agriculture au même niveau que la periculture en terme de richesses produites. Ainsi, ce secteur demeure un pilier incontournable de l'économie polynésienne, participant activement au développement des îles.

La partie commercialisée dans les magasins, grandes surfaces et collectivités (ou circuits formels) correspond à 7,6 milliards de F.CFP (+1,7 %). L'autoconsommation et les ventes par des circuits non classiques (troc, ventes directes, etc.) représentent donc plus de la moitié de la distribution des produits agricoles, ce qui est une spécificité locale.

Les handicaps liés à la géographie (faible importance des surfaces exploitables, dispersion des îles), aux conditions économiques défavorables (coûts des transports, taille des marchés, insuffisance des structures de production et de commercialisation) et à l'importance de l'indivision, continuent de peser sur le développement de ce secteur. Pourtant, en matière de production agricole, nombre de résultats encourageants ont été atteints.

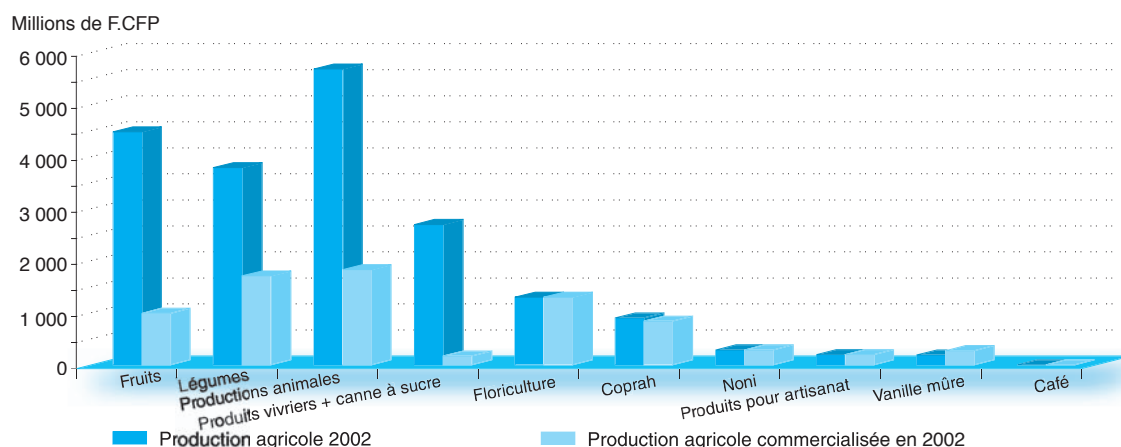
Les fruits continuent à être la première production locale quantitativement, loin devant toutes les autres, avec 33 138 tonnes en 2002 (+1,9 %) valorisée à 4,5 milliards de F.CFP (+5,2 %), après une année 2001 en baisse pour cause de chaleur exces-

Estimation de la valeur de la production agricole finale en 2002



Source : Service du Développement Rural

Production agricole et part commercialisée en 2002



Source : Service du Développement Rural

sive et de sécheresse. Comme les années précédentes, seul un peu plus de 20 % (22 % exactement en 2002) des fruits du fenua a été commercialisé.

Les produits vivriers (taros, ignames, bananes fei, uru ...) arrivent en seconde position en terme de tonnages produits avec une croissance de près de 30 % en un an. Pour 18 970 tonnes cultivées dont la valeur est estimée à 2,7 milliards, 170 millions seulement sont identifiés dans les circuits de ventes formels, soit 6,3 %. L'autoconsommation et les ventes directes restent donc très largement dominantes.

La production légumière globale a été de 13 779 tonnes (-10,5 %) pour une valeur estimée à 3,8 milliards. Les légumes sont mieux distribués dans le secteur formel, à hauteur de 45 %.

La production finale de coprah est revenue sur les niveaux de 2000 avec 9 416 tonnes, c'est-à-dire 8,7 % de plus qu'en 2001. La revalorisation en février 2001, du prix producteur à 90 F.CFP/kg (au lieu de 80 F.CFP/kg) a eu pour effet d'estimer la production finale au-delà des 900 millions de F.CFP. La qualité du coprah de Polynésie française se maintient, 92 % du coprah mis en silo est de première qualité ; résultat en rapport direct avec la mise en place de séchoirs à coprah subventionnés.

En matière de productions animales, la valeur de la production commercialisée avait déjà largement augmenté en 2001 (+14 %) du fait d'une meilleure prise en compte de la commercialisation des œufs sur Tahiti cumulée à une revalorisation du prix payé aux producteurs de lait, d'œufs et de poulets de chair. Les résultats 2002 suivent la même tendance (+5,5 %). Ainsi, même si les élevages industriels doivent faire face à des contraintes de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, leurs résultats en 2002 s'inscrivent dans un mouvement de reprise, amorcé en 1999. La production finale de viande de porc s'élève à 3 240 tonnes (-8,3 %) tandis que 3,5 millions de douzaines d'œufs (+13,3 %) ont entièrement couvert les besoins locaux. La production finale de viande porcine locale ajoutée à celle des œufs représente 90 % de la valeur des productions animales (contre 80 % en 2001).

La valeur de l'horticulture florale a été quasiment stable entre 2001 et 2002 en restant au-dessus de la barre des 1,3 milliard de F.CFP. Le SDR a effectué un recense-

ment des producteurs de Tahiti, Moorea et Raiatea en 2001, qui permet désormais un meilleur chiffrage de la production de fleurs en Polynésie.

La filière bois, quant à elle, semble enfin lancée. En effet, après une baisse importante de 60 % en 2001, portant la valeur de la production globale à 2,8 millions de F.CFP, cette dernière atteint 26 millions en 2002. Les bois précieux, utilisés en particulier pour la sculpture, y prédominent naturellement.

2. LA BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE

des exportations toujours en pleine ascension...

Si la valeur des exportations agricoles du territoire reste modeste, elle prend chaque année un peu plus d'importance. En 2002, elle s'élève à un peu plus de 2 milliards de F.CFP (sur un total de 18,7 milliards de F.CFP pour les produits locaux exportés), contre 1,6 milliard de F.CFP un an avant. Ceci correspond à une progression de 29,4 % après une hausse de plus de 50 % en 2001.

En terme de valorisation à l'exportation, les quatre produits phares sont, par ordre décroissant d'importance : le nono, la vanille préparée, le coprah et le monoï.

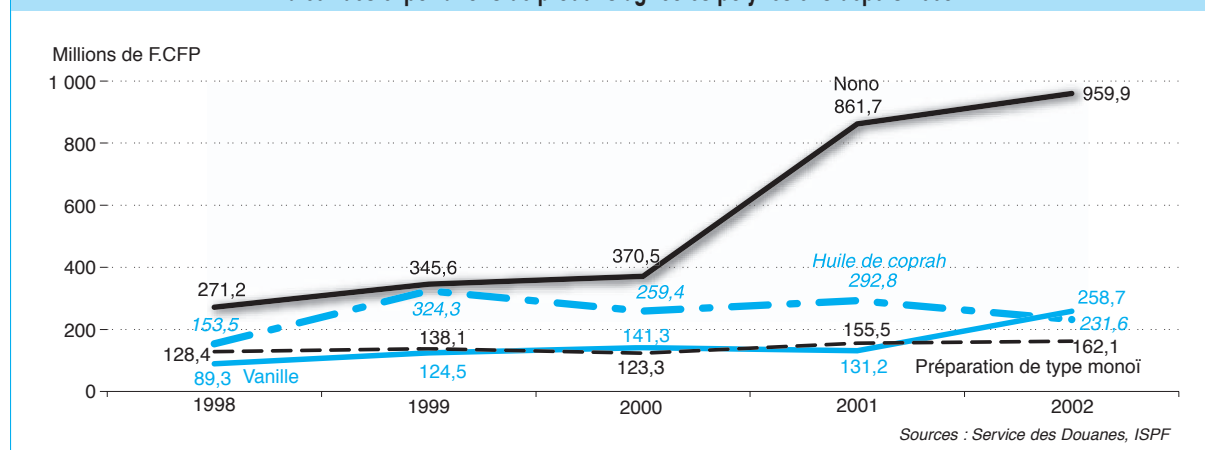
Le nono se situe toujours loin devant les autres produits de l'agriculture à l'exportation. Le chiffre d'affaires augmente encore de 100 millions pour atteindre presque le milliard de F.CFP (960 millions exactement) à 3 579 tonnes (+4,5 %).

La vanille préparée a connu une année 2002 exceptionnelle en doublant quasiment ses recettes sur les marchés extérieurs, passant de 131 à 259 millions de F.CFP pour 11 tonnes contre 6 en 2001. Ce secteur d'activité est désormais un des axes prioritaires pour le gouvernement local.

...mais le coût des importations augmente également

Dans le même temps, la Polynésie française a continué à acheter à l'extérieur un peu plus de produits liés à l'agriculture et à l'agro-alimentaire. En 2002, la facture augmentait de 2 milliards de F.CFP et s'élevait au total à 32,9 milliards (+6,5 %).

Valeur des exportations de produits agricoles polynésiens depuis 1998



une balance commerciale dégradée malgré un taux de couverture en hausse

Le solde commercial des produits liés à l'agriculture et à l'agro-alimentaire (exportations – importations) est donc négatif de 30,8 milliards, un déficit qui se creuse car il progresse de 5,3 % par rapport à 2001.

Parallèlement le taux de couverture (exportations/importations) est le meilleur depuis 1997 en atteignant les 6,3 %. Il n'était que de 5,2 % en 2001 et de 3,8 % en 2000.

3. LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage s'efforce de mettre en œuvre une politique agissant sur trois axes prioritaires : maintenir le nombre global des actifs ruraux, fixer les populations rurales dans les îles d'origine et permettre l'amélioration du statut social du plus grand nombre en limitant le développement d'une agriculture à deux vitesses. Ce phénomène se manifeste déjà, à l'exemple de l'installation de serristes sur Tahiti qui ont entraîné la disparition d'un certain nombre de petits maraîchers.

Les départs à la retraite ou abandons étant estimés à 270 actifs par an, il convient d'installer autant de nouveaux exploitants (agriculteurs, éleveurs, forestiers). Des emplois indirects peuvent être créés de façon significative par le développement de la transformation ou encore par les activités de stockage et de conditionnement, etc.

Par ailleurs, le développement du secteur rural doit permettre de participer à l'atténuation de la dépendance économique de la Polynésie française. Une consommation en produits alimentaires, en fleurs et en bois, davantage basée sur la production locale, permettrait de réduire le poste des importations. Parallèlement, la dynamisation de certaines filières de production à l'exportation vient renforcer les ressources propres du territoire, comme l'ont démontré le nono depuis dix ans et la vanille préparée plus récemment.

L'agriculture est aussi le premier lieu où doit s'exercer le développement durable. Celui-ci est garant du fait que les conditions socio-économiques dans lesquelles se réalise aujourd'hui l'activité, permettront aux générations futures de conserver le potentiel de subsistance. Pour ce faire, il convient de :

- ▶ réduire les pollutions liées aux activités agricoles et forestières (utilisation raisonnée des engrais et pesticides, traitement approprié du bois et des lisiers),
- ▶ gérer au mieux les ressources naturelles, et notamment la matière organique (les sols), l'eau et les espèces sensibles (bois précieux par exemple),
- ▶ gérer l'occupation de l'espace (aménagement spatial).

Dans le cadre du budget 2002 du Territoire, un nouveau fonds a été créé pour permettre le financement d'actions de développement durable en matière d'environnement et d'agriculture. Ce fonds est alimenté par une taxe dont le taux est fixé à 1 % de la valeur en douane des marchandises importées. Sont exonérées de cette taxe les importations de produits de première nécessité et les hydrocarbures.

Bâtiment et Travaux Publics

Toujours en forme en 2002, le secteur du BTP conserve une activité dynamique qui s'inscrit dans le cycle de croissance observé depuis plusieurs années. La progression de plus de 5 % des effectifs dans la construction en est la preuve. De même, les importations civiles de ciment ont encore augmenté de 18 % sur un an, s'établissant à 140 000 tonnes en 2002, chiffre record en la matière.

1. UNE DEMANDE PUBLIQUE TOUJOURS DYNAMIQUE

Les professionnels du BTP ont pleinement bénéficié du dynamisme de la commande publique, qui a été plus que jamais le moteur de l'activité du secteur. La commande publique a augmenté de 6,5 milliards pour atteindre un montant de dépenses liquidées de 21,4 milliards de F.CFP (+44 %). Ces sommes se répartissent quasi équitablement entre le bâtiment d'une part et les travaux publics d'autre part.

En 2002, les maîtres d'ouvrage du BTP ont été le Territoire à hauteur de 75,3 % (contre 81,7 % en 2001), les communes pour 18,5 % (16,8 % en 2001) et l'État pour 6,2 % (1,5 % en 2001).

Entre 2001 et 2002, les investissements des travaux publics ont connu la variation la plus marquée, puisque les dépenses sont passées de 4,4 à 11,1 milliards de F.CFP. En 2002, sur le budget global des travaux publics, 5,8 milliards ont été consacrés aux infrastructures routières, soit plus de la moitié des investissements. Des opérations d'envergure ont été réalisées comme par exemple la réalisation de la troisième entrée Est de Papeete (tronçon mairie de Arue - giratoire du camp d'Arue), l'aménagement de la troisième voie sur la RDO et du carrefour Bruat, l'élargissement du pont de l'Uranie ou encore la construction de l'échangeur de la Punaruu.

Les infrastructures maritimes ont également bénéficié de cette volonté d'investissement avec des réalisations telles que : les aménagements des ports de Faratea et d'Uturoa, les travaux d'extension du quai des bonitiers et des paquebots dans la rade de Papeete, des protections du littoral aux Îles-Sous-Le-Vent et aux Marquises, ainsi que la construction du débarcadère de Ua Pou et d'ouvrages portuaires aux Australes, aux Marquises et aux Tuamotu-Gambier. Ces travaux ont représenté une dépense totale liquidée de 3,4 milliards de F.CFP, chiffre jamais atteint par le passé.

Dépenses publiques d'équipement liquidées

	2002	2001	Variation 2002 / 2001
Unité :	millions de F.CFP	millions de F.CFP	%
Bâtiment			
Total des investissements	10 283	10 467	-1,8
dont : Construction hors logement	7 337	7 206	1,8
Construction logement	1 356	224	505,4
Rénovation hors logement	1 476	821	79,8
Rénovation logement	114	2 216	-94,9
Travaux publics			
Total des investissements	11 104	4 394	152,7
dont : Infrastructures routières	5 789	1 176	392,3
Infrastructures maritimes	3 350	1 146	192,3
Infrastructures aéroportuaires	783	-	
Total Bâtiment et Travaux Publics	21 387	14 861	43,9

Sources : État - Administration territoriale - Communes - ISPF

Parallèlement, les investissements dépensés sur les autres postes de la branche travaux publics tels que l'assainissement, les travaux électriques, les terrassements ou encore la viabilisation de terrains sont passés de 2 milliards en 2001 à 1,2 milliard en 2002, en baisse de 43 %.

Le second volet d'investissement des pouvoirs publics concerne le bâtiment. L'ensemble des dépenses liquidées baisse légèrement (-1,8 %), tout en restant au dessus des 10 milliards de F.CFP.

Le poste le plus conséquent a été la construction hors logement avec un montant total de 7,3 milliards de F.CFP, c'est-à-dire plus de 70 % des dépenses totales du bâtiment. Ces dépenses ont, tout d'abord, concerné les équipements sanitaires pour un montant de près de 4 milliards consacrés au démarrage de la construction de l'hôpital du Taaone. Les équipements scolaires ont totalisé 1,8 milliard des dépenses liquidées dont un tiers concerne le lycée hôtelier de Punaauia. Les locaux administratifs ont bénéficié de travaux pour un montant total de 1,3 milliard de F.CFP. Enfin, 114 millions ont été investis dans le domaine de l'équipement social avec la construction d'un centre d'accueil pour handicapés à Taravao.

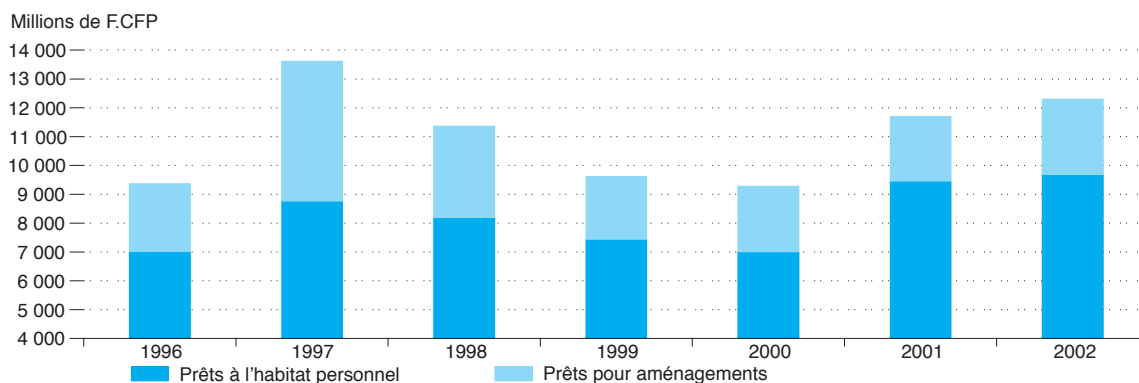
Après une année 2001 où les dépenses de construction de logements avaient diminué jusqu'à 224 millions de F.CFP (après 2,3 milliards en 2000), elles remontent à 1,4 milliard en 2002. Ces montants ont été consacrés à 80 % à la réalisation de projets concernant l'habitat individuel.

2. LA DEMANDE PRIVÉE SE MAINTIENT

Du côté des particuliers, les établissements bancaires locaux ont prêté en 2002 un montant total de 12,3 milliards de F.CFP, en augmentation de 5,2 % (contre 26 % l'année précédente). Comme en 2001, la répartition entre les crédits à la construction d'habitat et les crédits à l'aménagement demeure quasiment identique, c'est-à-dire 79 % pour les premiers contre 21 % pour les seconds.

Plus en détail, les banques locales ont prêté 9,7 milliards de F.CFP à des particuliers pour la construction d'habitat personnel (en hausse de 2,4 %, contre +35 % en 2001) selon l'IEOM. Ce montant a été attribué à 749 projets, ce qui porte le prêt moyen à

Prêts à l'habitat personnel et à l'aménagement - réparations



Source : IEOM (Institut d'Émission d'Outre-Mer)

12,9 millions de F.CFP par habitation.

D'autre part, l'évolution des prêts pour l'aménagement et la réparation des logements a été encore plus nette. En 2002, 17 % de crédits supplémentaires ont été octroyés pour un montant de 2,6 milliards de F.CFP. Le nombre de dossiers augmente lui aussi de 10 % (869), pour un crédit moyen de 3 millions de F.CFP. Même si l'année 2002 n'a pas connu une progression similaire à 2001, les particuliers ont continué à investir dans le bâtiment tout au long de l'année.

3. LES AUTRES INDICATEURS TOUJOURS AU VERT

Entre 1997 et 2002, les importations civiles de ciment sont passées de 90 000 à 140 000 tonnes, soit une progression de 56 %. L'augmentation de 2001 à 2002 est de plus de 18 %, soit la hausse la plus forte depuis 1999. Cette année 2002 a donc constitué un record en la matière.

En terme d'emploi, le domaine de la construction a de nouveau connu une évolution positive en 2002 à +5,2 %, le nombre de salariés déclarés à la CPS se portant à 5 420 en fin d'année. Cet effectif salarié BTP a progressé de 59,7 %, entre décembre 1997 et décembre 2002.

Pour la seule année 2002, cette hausse est principalement liée à l'augmentation des effectifs dans le domaine des terrassements (+65,6 % en 2002), des travaux de construction (+144,6 %), et de la réalisation de charpente et de couverture (+40,7 %).

En outre, le domaine de la construction a augmenté son salaire moyen de 4,1 %, à 153 300 F.CFP, après une hausse de 6,5 % en 2001. Ces deux années ont été particulièrement bénéfiques puisqu'elles enregistrent les plus fortes variations de ces huit dernières années.

Tous les indicateurs sont donc au vert et traduisent un bilan 2002 positif. Ce cycle de croissance, observé depuis ces cinq dernières années, vient à point nommé soutenir l'activité économique du territoire dont les autres secteurs de référence sont actuellement en difficulté (tourisme, perle).

La tendance devrait perdurer au vu du programme des années à venir pour les grands travaux du secteur public comme, notamment, le développement du port de Faratea et les travaux de réaménagement de la route de ceinture, pour ne citer que les plus imposants. La branche bâtiment de la commande publique devrait aussi être active sur le segment social. Le programme prévisionnel de logements sociaux prévoit la construction de 1 000 logements par an, entre 2003 et 2006, dont les trois-quarts en logements groupés et le solde en habitat dispersé (fare MTR). Ce programme coûtera entre 13 et 16 milliards annuellement, y compris les acquisitions du foncier.

Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation a progressé de 2,0 % en 2002 contre 0,9 % en 2001 et 1,7 % en 2000. Cette orientation à la hausse résulte d'évolutions disparates des groupes de biens et services. Les prix des produits alimentaires ont progressé de 3,0 % (2,9 % en 2001), les tarifs des services de 1,8 % (contre 1,1 %) tout comme les prix des produits manufacturés à +1,3 % (contre -0,9 % un an avant).

1. ÉVOLUTION GÉNÉRALE

Sur le seul mois de janvier 2002, l'indice des prix à la consommation avait grimpé de 1,8 % en raison d'un effet conjugué de la dernière hausse prévue de la TVA et de nouvelles taxes sur les véhicules, sur les alcools et sur les sucres. De juillet à décembre, l'indice général des prix s'est stabilisé à 120,6 (base 1988).

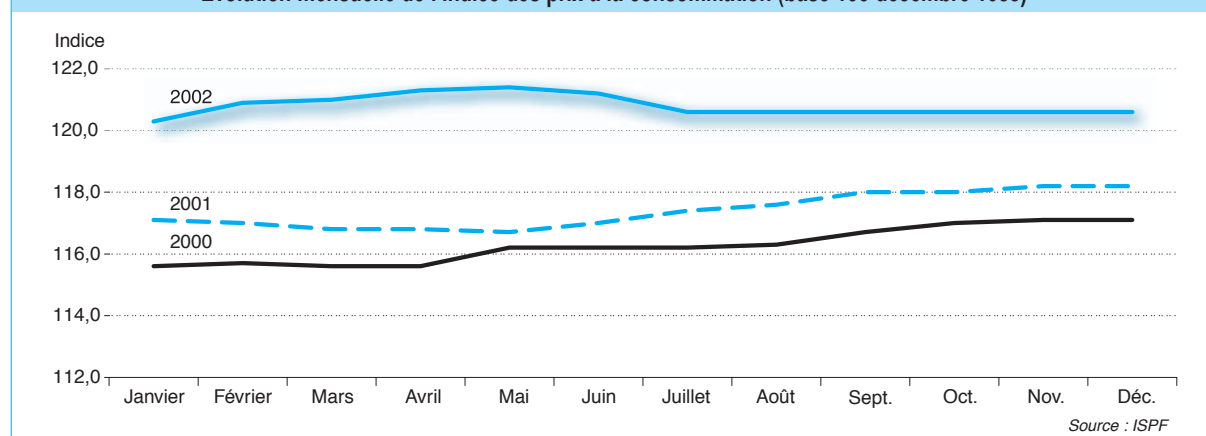
Sur l'ensemble de l'année 2002, dans chacun des grands groupes qui pèsent quasiment le même poids dans l'indice des prix à la consommation (32 % pour l'alimentaire et les services, 36 % pour les produits manufacturés), seuls quelques produits ont connu de fortes fluctuations.

2. HAUSSE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les produits alimentaires ont subi une augmentation globale de 3 % en 2002 (2,9 % en 2001). Ils ont tous connu des amplitudes de variation plus ou moins importantes, exception faite des « volailles, lapins et gibiers », seule rubrique en baisse sur l'année 2002, mais dont la diminution a été spectaculaire. Elle a atteint 23,4 % et a été continue. Provenant essentiellement des États-Unis (81 % en 2002), ce poste a bénéficié, tout au long de l'année, de la baisse du dollar qui est repassé sous la barre des 120 F.CFP (116,97 F.CFP en décembre 2002).

Les plus fortes hausses, par ordre d'impact sur le panier de la ménagère, concernent les « produits de la pêche » (+9,1 %), les « boissons alcoolisées » (+10,3 %), les « autres boissons non alcoolisées » (+10 %), les « sucres et produits à base de sucre » (+5,1 %) et les « œufs » (+7,7 %).

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation (base 100 décembre 1988)



Les produits de la pêche ont supporté une baisse de la production locale en 2002 tandis que les taxes sur les alcools et sur le sucre ont contribué à l'augmentation des autres catégories.

3. COMPORTEMENTS DIFFÉRENCIÉS DANS LES PRODUITS MANUFACTURÉS

Les prix des produits manufacturés remontent légèrement en 2002 (+1,3 %) après avoir diminué de 0,9 % en 2001. Plus précisément, les prix de l'habillement continuent de baisser tandis que les autres produits manufacturés remontent de +1,6 %.

Dans la rubrique textile, les vêtements pour femmes ont infléchi l'indice vers le bas alors que les vêtements pour hommes l'ont légèrement augmenté. Dans ce secteur, la concurrence locale déjà forte doit faire face aux achats réalisés par correspondance ou tout simplement à l'étranger, comme notamment aux États-Unis.

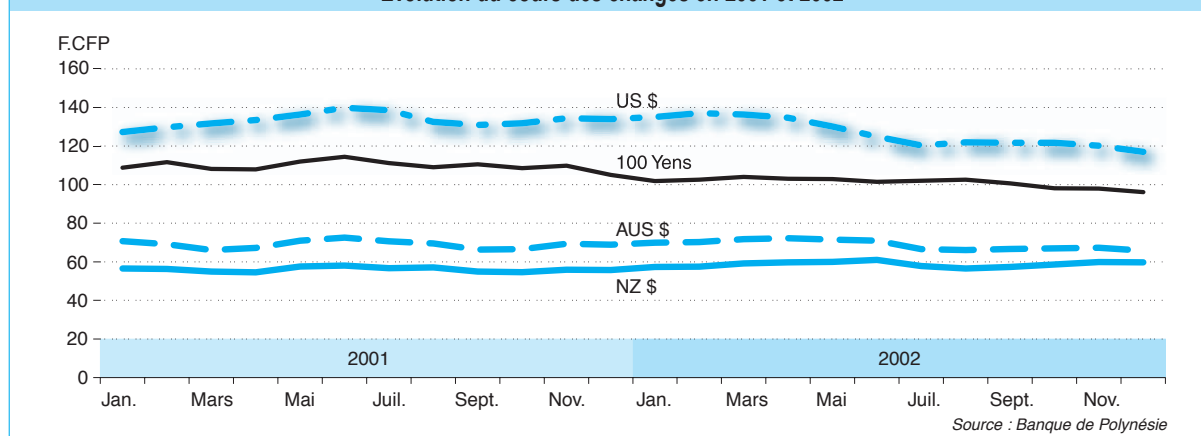
Les téléviseurs, magnétoscopes, lecteurs CD/DVD ont joué à la baisse, à -5,8 % sur l'année, bénéficiant d'importantes promotions en fin d'année. Au contraire, les tabacs et les articles de papeterie augmentent respectivement de 8,3 % et 8,7 % et ce, tout au long de l'année. Les prix des véhicules n'ont finalement augmenté que de 3 %. En effet, si le début de l'année avait vu les prix monter fortement, à partir du mois de juillet, les concessionnaires ont commencé à diminuer leurs tarifs.

4. PROGRESSION DES TARIFS DES SERVICES

En hausse de 1,8 % sur un an, seuls quelques secteurs ont fait varier les services : les prestations de « santé » (+2,5 %), les « transports publics » (+2,4 %) après l'augmentation des tarifs des compagnies aériennes en début d'année et celle des transports en commun urbains en mai, les « hôtels restaurants » (+4,4 %) avec une variation sensible sur les restaurants (+5,6 %), mais aussi les « loyers » (+0,2 %).

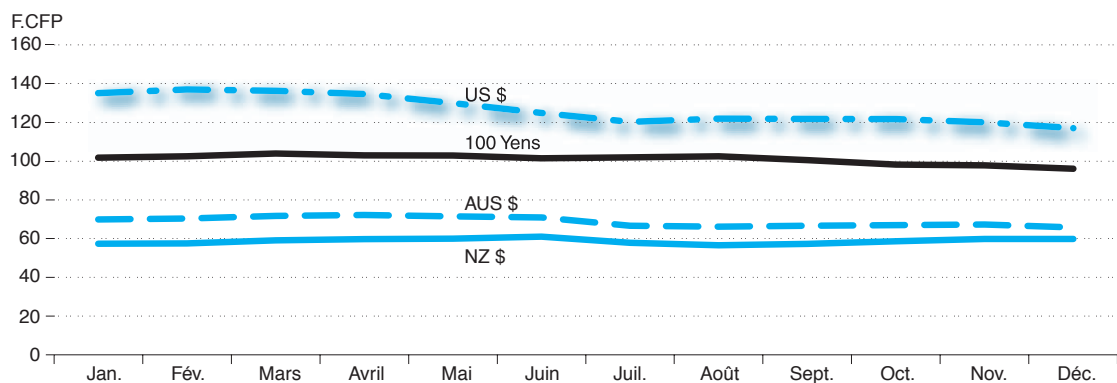
Le seul poste en repli concerne les prix des « services d'utilisation de véhicules privés » (entretien, réparation et autres services). Il diminue fortement (-7,5 %) grâce à des tarifs d'assurance revus à la baisse.

Évolution du cours des changes en 2001 et 2002



Prix à la consommation

Évolution du cours des changes en 2002



Source : Banque de Polynésie

5. DES FACTEURS EXTÉRIEURS FAVORABLES

Comme en 2001, les termes de l'échange ont été modifiés en faveur de nos importations puisque, la plupart de nos partenaires (États-Unis, Australie et Japon), ont connu une dépréciation de leurs monnaies respectives vis-à-vis du franc pacifique. En revanche, l'appréciation du dollar néo-zélandais a provoqué une hausse sur les produits alimentaires importés de Nouvelle-Zélande et notamment sur la viande bovine.

En Polynésie française, l'inflation en 2002 aura donc été de +2,0 %, en glissement annuel, malgré la mise en œuvre des taux définitifs de TVA et l'instauration de nouvelles taxes (taxe sur les véhicules et TEA -Taxe pour l'Environnement et l'Agriculture, notamment).

L'économie locale a, dans l'ensemble, bénéficié d'un contexte extérieur favorable pour ses prix, les pays importateurs ayant connu une inflation modérée : 3,0 % en Australie, 2,7 % en Nouvelle Zélande, 2,1 % aux États-Unis, 2,2 % en zone euro, et -0,7 % au Japon.

Par comparaison, le glissement des prix à la consommation en Nouvelle-Calédonie a été de +1,5 % sur un an. En métropole cette variation a été de +2,3 %. La répartition des hausses diffère quelque peu de ce qui s'observe en Polynésie. En France, l'alimentation a augmenté ses prix de 1,4 %, les produits manufacturés de 0,5 % et les services de 3,4 %.

En 2002, une nouvelle nomenclature est utilisée pour l'analyse des entreprises. Le champ ICS, ainsi dénommé, est limité aux seuls secteurs productifs que sont l'Industrie, le Commerce et les Services. Sur l'ensemble de l'année, en suivant ce nouveau découpage, le nombre de créations d'entreprises a été supérieur au nombre de radiations : 2 145 créations pour 2 052 radiations soit 93 créations nettes (81 en 2001). Parallèlement, le nombre d'entreprises personnelles qui ont repris une activité après une cessation ou radiation s'élève à 616 unités, ce qui démontre une forte rotation des activités dans le temps et un bon dynamisme.

Structurellement, les tendances observées sur les années antérieures se reproduisent encore à l'identique : prédominance du secteur tertiaire, majorité de petites entreprises et forte concentration géographique sur les Îles du Vent.

1. UN SECTEUR TERTIAIRE TOUJOURS PLUS DOMINANT

Une nomenclature plus restreinte a donc été adoptée pour l'analyse conjoncturelle du suivi des entreprises polynésiennes. Dans l'observation sur le court terme, ce champ ICS facilite une approche plus économique, car il suit au plus près l'évolution de la démographie des entreprises directement productives. Il représente 47 % du parc total. Les 53 % restants sont constitués par le secteur public (administrations, associations), le secteur primaire et les sociétés civiles.

Suivant ce nouveau découpage, en 2002, 70 % des entreprises polynésiennes sont concentrées dans le secteur tertiaire. Ce domaine regroupe à la fois le commerce, les services personnels et aux entreprises, les transports et communications, l'hôtellerie restauration, l'immobilier, l'éducation et la santé. Ce large panel d'activités favorise la concentration des entreprises. Elles sont moins nombreuses dans l'industrie qui en compte seulement 15 %, l'absence de ressources naturelles immédiates ne favorisant pas son développement. Le secteur de la construction reste stable avec 15 % du parc.

dynamisme du pôle services (hors commerce) ...

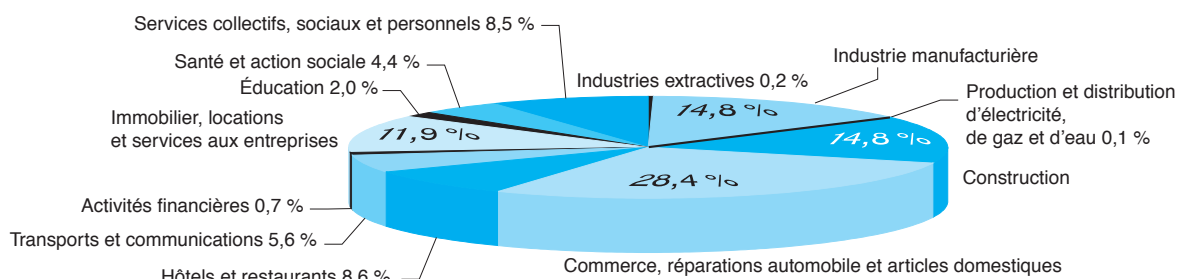
En 2002, 45 % du total des créations se sont faites dans les services, 33 % dans l'industrie, et 22 % dans le commerce.

Mouvement des entreprises du champ ICS

Unité :	2002		2001		Variation 2002 / 2001
	nombre	%	nombre	%	%
Entreprises actives au 31 décembre	18 436		17 876		3,1
dont : Industrie	5 508	29,9	5 361	30,0	2,7
Commerce	5 232	28,4	5 241	29,3	-0,2
Services	7 696	41,7	7 274	40,7	5,8
Créations (a)	2 145		2 265		-5,3
Radiations définitives (b)	2 052		2 184		-6,0
Créations nettes (c)	93		81		14,8
(a) créations de nouvelles entreprises sans tenir compte des reprises					
(b) correspond à la disparition d'une entreprise					
(c) = (a)-(b)					

Source : ISPF (RTE)

Répartition des entreprises par secteur d'activité en Polynésie française en 2002



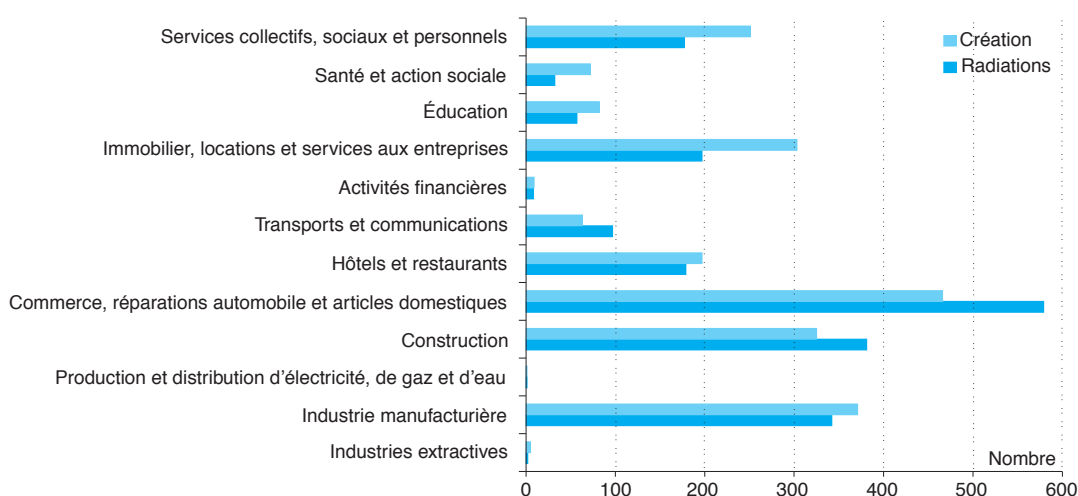
Source : ISPF (RTE)

De par sa diversité d'activités et sa flexibilité structurelle, le secteur des services enregistre le plus fort taux d'inscriptions. Ce pôle regroupe les différents services destinés aux particuliers et aux entreprises. Le poste de « l'immobilier, locations et services aux entreprises » s'est montré le plus dynamique, représentant près du tiers des inscriptions (31 %) suivi par les « services collectifs, sociaux et personnels » (26 %) et les « hôtels et restaurants » (20 %).

Parmi les autres secteurs pourvoyeurs d'entreprises, on retrouve l'industrie avec 18 % des inscriptions. En particulier, l'industrie alimentaire, principal vivier de l'activité, regroupe 54 % des créations. Plus précisément, le segment des plats préparés tire à la hausse le nombre global avec 67 % des unités créées.

La construction représente 15 % des créations en 2002 et demeure un des bastions de l'activité sur le territoire. Les petits travaux de finition et la construction de maisons ou bâtiments dominent la profession avec respectivement 44 % et 21 % des unités créées.

Créations et radiations des entreprises en Polynésie française en 2002



Source : ISPF (RTE)

Le commerce, toujours sur la troisième marche du podium ICS (second en 2001), voit son stock très légèrement baisser (0,2 %). Les créations et les réinscriptions n'ont pas permis de dépasser le stock de 2001.

2. ROTATION DU PARC

La rotation du parc demeure forte depuis trois ans, les radiations se situant à un niveau de plus en plus rapproché et presque aussi élevé que les créations. Ce phénomène se retrouve principalement dans le commerce (22 % des créations et 28 % des radiations) avec notamment des activités telles que représentants de commerce et démarcheurs qui sont très souvent uniquement temporaires. Vient ensuite la construction (15 % de créations contre 19 % de radiations) avec un fort taux de rotation pour le secteur des petits travaux de finition qui est également une activité sporadique. L'industrie équilibre ses comptes avec 18 % de créations d'unités contre 17 % de radiations.

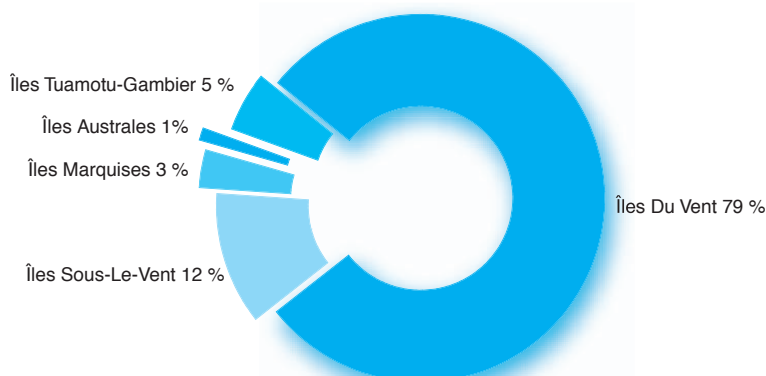
Sur les 2 145 entreprises créées durant l'année 2002, 249 unités ont cessé leur activité au 31 décembre, soit près de 12 % qui ont une durée d'existence inférieure à un an.

3. PAPEETE, PÔLE D'ATTRACTION

Le stock d'entreprises du champ ICS inscrites au Répertoire Territorial des Entreprises s'élève à 18 436 unités au 31 décembre 2002 dont 79 % aux Îles du Vent où la concentration des entités productives est toujours aussi forte (contre 77 % en 2001).

Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 25 % des entreprises y ont leur siège social. On trouve en second lieu Punaauia (10 %) et, en troisième lieu, Faaa (8 %). Géographiquement, 56 % des entreprises de l'Industrie, du Commerce et des Services se situent entre Mahina et Punaauia, les entreprises cherchant à se rapprocher au maximum de la capitale afin de bénéficier d'un marché plus large et d'infrastructures plus développées.

Répartition géographique des entreprises en Polynésie française en 2002



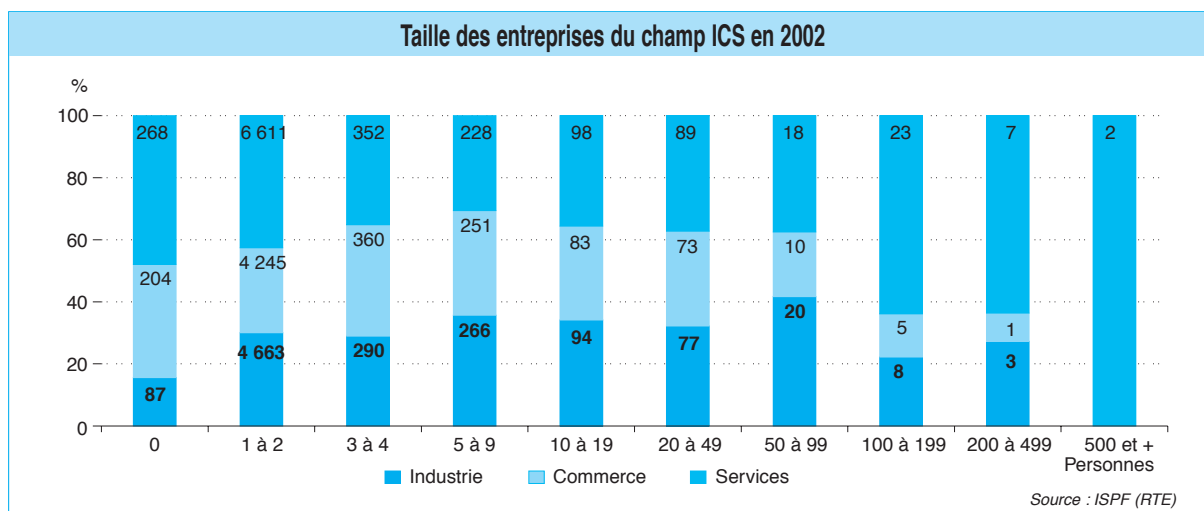
Source : ISPF (RTE)

Les Îles Sous-Le-Vent accueillent 12 % des entreprises. Elles sont essentiellement dans le secteur du « commerce, réparations automobile et d'articles domestiques ». Les Tuamotu Gambier regroupent 5 % des entreprises, les activités de pêche et de perle n'étant pas comptabilisées dans le champ ICS, c'est le commerce qui devient l'activité dominante. Les Marquises, avec 3 % du parc des entreprises, se démarquent par une activité plus portée sur la petite industrie de transformation alimentaire (confiture, citrons surgelés...). Les Australes, sans le secteur primaire, ne rassemblent plus que 1 % des entreprises du champ ICS, essentiellement dans le commerce.

4. UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

La majorité des entreprises sont de petite taille : 84 % d'entre elles se composent de une ou deux personnes. Elles sont constituées essentiellement (79 %) par des entrepreneurs individuels. Cette forme juridique a l'avantage de simplifier les démarches administratives et d'être immédiatement opérationnelle.

Sous le régime des sociétés, les sociétés les plus représentées sont les SARL avec 2 130 unités, puis les SNC (Sociétés en Nom Collectif) avec 638 unités et enfin les EURL (Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée) avec 566 unités.



En 2002, la CPS (Caisse de Prévoyance Sociale) a enregistré 71 324 emplois déclarés, chiffre en hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente. 61 414 personnes relèvent du Régime Général des Salariés (RGS), soit une progression de 3,9 % entre 2001 et 2002. Parallèlement, 9 910 personnes étaient inscrites au Régime des Non Salariés (RNS) en croissance de 10 % par rapport à 2001.

À l'exception du secteur primaire, tous les autres secteurs d'activité ont contribué à l'augmentation du nombre d'emplois, avec des salaires en hausse de 2,9 % globalement.

1. DES EFFECTIFS EN HAUSSE

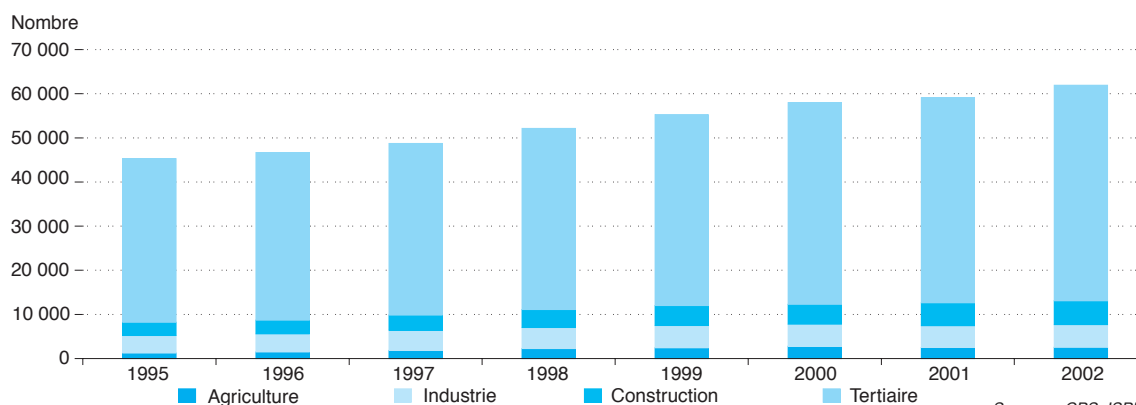
Après une année 2001 en demi-teinte, la situation de l'emploi s'améliore de façon sensible en 2002 avec une augmentation de 4,7 % du nombre de personnes déclarées à la CPS qui donne un effectif total de 71 324 personnes. Les deux principaux régimes qui constituent le total des emplois déclarés, régime des salariés et régime des non salariés ont tous deux contribué à l'accroissement des effectifs.

Les emplois non salariés (personnes affiliées au Régime des Non Salariés) sont au nombre de 9 910 à la fin de l'année 2002. Cela représente une progression de 10 % en un an contre 2,8 % en 2001. Cette forte accélération s'explique en partie par une intégration au RNS rendue obligatoire en cours d'année pour des personnes s'assurant jusqu'alors uniquement auprès d'assurances privées. De 1995 à 2002, les inscriptions de non salariés ont presque doublé passant de 5 220 à 9 910.

L'emploi salarié (personnes affiliées au Régime Général des Salariés) augmente quant à lui de 3,9 %, dépassant ainsi la barre des 60 000 salariés. Cette reprise fait suite à une année 2001 qui avait connu un léger ralentissement, ne progressant plus que de 2,1 %, après trois années de croissance entre +5 et +7 %.

Depuis 1995, l'effectif salarié est passé de 45 270 à 61 414, soit une variation positive de 35,7 % sur 8 ans. Sur cette période, certains secteurs ont été plus particulièrement actifs comme la construction ou encore l'immobilier, locations et services aux entreprises.

Évolution de l'emploi salarié par grand secteur



2. LE TERTIAIRE, CRÉATEUR D'EMPLOIS

Dans l'emploi salarié, les deux tiers des créations ont eu lieu dans le secteur tertiaire avec une large prédominance pour l'administration. Sur les 2 325 nouveaux salariés déclarés à la CPS, plus d'un quart d'entre eux a été embauché par l'administration (État, territoire, communes,...) qui demeure le premier employeur de Polynésie.

Le secteur de l'immobilier, locations et services aux entreprises a employé près de 500 personnes supplémentaires pour un effectif global de 4 000 salariés, ce qui représente une hausse de 14 %.

Viennent ensuite les hôtels restaurants, qui, malgré la conjoncture touristique toujours morose, ont recruté 354 salariés. Cependant, cet effort ne compense pas totalement la perte des 389 emplois de 2001.

La construction poursuit son mouvement de création avec 268 nouveaux emplois, soit une progression de 5,2 %, en ralentissement toutefois, par rapport au rythme observé en 2001 où ce secteur avait drainé 636 salariés supplémentaires (+14,1 % entre 2000 et 2001).

Le secteur primaire perd toujours des emplois en 2002, 57 salariés exactement. Le nouveau statut étudié actuellement pour les pêcheurs devrait modifier la situation. Jusqu'à présent, la filière pêche n'est pas comptabilisée par la CPS, exception faite de quelques emplois indirects.

3. PARITÉ HOMMES FEMMES PRESQUE ATTEINTE

Chez les salariés, la répartition par sexe des effectifs reste constante et proche de la parité depuis 1995. Cependant il existe toujours un léger avantage pour les hommes qui représentent 57,5 % des travailleurs salariés en 2002, soient 35 319 personnes. Depuis huit ans, ce taux varie entre 57,2 et 58,2 %. Ce chiffre global masque des dis-

Contribution des activités à la création d'emplois

	2002	2001	2000	Variation 2002 / 2001		Contribution d'un secteur à la création d'emplois en 2002
	Absolue	Relative				
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Administration publique	14 552	13 938	13 515	614	4,4	26,4
Immobilier, locations et services aux entreprises	4 098	3 605	3 566	493	13,7	21,2
Hôtels et restaurants	6 190	5 836	6 225	354	6,1	15,2
Transports et communications	5 102	4 786	4 716	316	6,6	13,6
Construction	5 420	5 152	4 516	268	5,2	11,5
Éducation	690	552	548	138	25,0	5,9
Santé et action sociale	2 858	2 748	2 634	110	4,0	4,7
Industrie manufacturière	4 469	4 367	4 390	102	2,3	4,4
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	9 353	9 297	9 020	56	0,6	2,4
Activités financières	1 510	1 493	1 435	17	1,1	0,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	482	468	440	14	3,0	0,6
Industries extractives	148	140	178	8	5,7	0,3
Activités extra-territoriales	2	2	2	0	0,0	0,0
Services domestiques	1 290	1 299	1 321	-9	-0,7	-0,4
Agriculture, chasse, sylviculture	643	670	662	-27	-4,0	-1,2
Pêche, aquaculture	1 824	1 854	2 125	-30	-1,6	-1,3
Services collectifs, sociaux et personnels	2 783	2 882	2 645	-99	-3,4	-4,3
Effectif global	61 414	59 089	57 938	2 325	3,9	100

Sources : CPS, ISPF

parités pour certains secteurs où l'emploi féminin ou masculin est traditionnellement prédominant.

Après une année 2001 peu propice aux nouveaux emplois féminins (seulement 125 sur 1 151), en 2002, sur un total de 2 325 créations, c'est près de 1 400 postes qui concernent les femmes. À quelques exceptions près, ils se concentrent dans le tertiaire.

Ainsi, sur les 614 emplois proposés par l'administration, 600 leur ont été attribués. Les hôtels restaurants ou encore le secteur de l'immobilier, locations et services aux entreprises, ont aussi été très demandeurs de main d'œuvre féminine, employant chacun, un peu plus de 200 femmes.

Du côté des hommes, sur les 933 emplois les concernant, 70 % d'entre eux ont été également embauchés dans le tertiaire, essentiellement dans les secteurs de l'immobilier, locations et services aux entreprises ainsi que les transports et communications. La branche construction, traditionnellement fortement masculinisée, a, très logiquement, embauché 90 % d'hommes, soit 239 personnes.

4. RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS EN HAUSSE

En 2002, la masse salariale résultant du Régime Général des Salariés est de 149,9 milliards de F.CFP, en hausse de 5,2 % sur un an.

Comme en 2001, l'accroissement de la masse salariale ne résulte plus seulement de l'effet mécanique de l'accroissement des effectifs salariés, mais bien d'une réelle progression du salaire moyen, plus importante que celle des années antérieures (+2,9 % sur un an entre 2001 et 2002 contre 3,6 % entre 2000 et 2001). L'élévation du SMIG (+ 2,9 % au 1^{er} avril 2002, soit un salaire mensuel brut de 105 985 F.CFP), ainsi que les accords intervenus dans les différents secteurs d'activité entre patronat et syndicats en sont les explications principales.

Notons que le plafonnement des salaires établi par la CPS à 650 000 F.CFP en 2001 et 2002, induit mécaniquement une comptabilisation des salaires supérieurs à 650 000 F.CFP pour un montant équivalent à ce plafond. En conséquence, la masse salariale calculée sous-estime la masse salariale réelle et peut minimiser les tendances observées pour les différentes catégories de salaires.

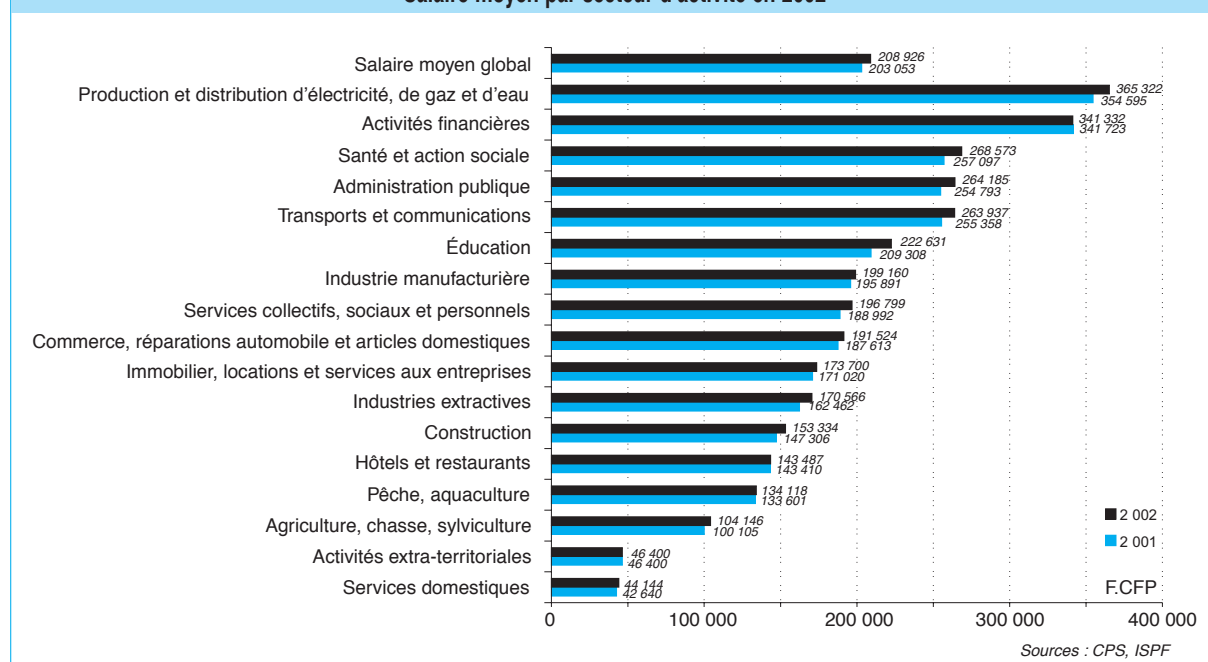
L'évolution du salaire moyen a été très variable selon les secteurs d'activité au cours de l'année 2002.

Le secteur primaire, composé de la perliculture, l'aquaculture, la pêche et toutes les autres activités de l'agriculture n'a connu qu'une légère augmentation (+0,6 %) qui ne fait que compenser la perte en salaire de 2001 (-0,8 %).

Dans l'industrie, le salaire moyen a dépassé la barre des 200 000 F.CFP mensuels depuis 2000 et se rapproche des 214 000 F.CFP en 2002. Selon les branches, les salaires moyens peuvent être très différents, allant d'un montant de 170 000 F.CFP pour l'industrie extractive, à plus de 360 000 F.CFP dans le secteur de l'électricité.

Le domaine de la construction a augmenté son salaire moyen de 4,1 %, à 153 300 F.CFP, après une hausse de 6,5 % en 2001. Ces deux années ont été particulièrement bénéfiques puisqu'elles enregistrent les plus fortes variations de ces huit dernières années.

Salaire moyen par secteur d'activité en 2002



Le tertiaire, qui regroupe 80 % de la population salariée déclarée à la CPS, augmente son salaire moyen de 3 % (à 219 355 F.CFP). Les amplitudes des variations ont là aussi été très variées selon qu'il s'agissait de la restauration (-0,3 %), des transports et communications (+3,4 %) ou bien encore des services collectifs, sociaux et personnels (+4,1 %)

Le pouvoir d'achat des salariés de chaque secteur d'activité a, lui aussi, évolué bien différemment, sachant que l'augmentation du coût de la vie a été de 2 % en 2002.

L'évolution des salaires selon la répartition hommes femmes va lentement vers une réduction des écarts. Ainsi l'écart du salaire moyen s'est-il très légèrement contracté en 2002 (-0,3 %), poursuivant sur la lancée de 2001, mais de manière moins dynamique (-2,0 % en 2001). En 2002, le salaire moyen des hommes s'est élevé à 218 594 F.CFP contre 195 469 F.CFP pour celui des femmes, ramenant l'écart à 23 125 F.CFP.

5. MARCHÉ DE L'EMPLOI : UNE DEMANDE TOUJOURS FORTE

Selon le SEFI (Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles) près de 4 300 personnes sont en situation de recherche d'emploi à la fin de l'année 2002 contre 3 800 en 2001, soit une progression de 13,1 %.

Au cours de l'année, 9 772 nouveaux demandeurs d'emploi ont été enregistrés contre 8 757 en 2001 (+11,6 %). Les personnes en recherche d'emploi pouvant s'inscrire simultanément dans plusieurs domaines d'activité, le total des différentes demandes s'élève à 18 879, en très légère baisse par rapport à 2001 (-0,4 %).

Du côté de l'offre, toutes les offres d'emploi ont augmenté, à l'exception toutefois des

offres d'insertion (-4,7 %). Au total, 12 000 offres (toutes catégories confondues) sont passées par le SEFI en 2002 contre 10 314 un an plus tôt (+13,1 %).

Les entreprises proposant des contrats de travail dits « classiques » ont embauché 3 873 personnes contre 3 568 un an auparavant.

Les emplois aidés par le gouvernement, dans le secteur marchand, ont fait un bond en avant avec une progression de plus de 40 % sur l'année, passant de 1 622 en 2001 à 2 289.

Enfin, les offres de stages de formation proposés par le SEFI et le CFPA (Centre de Formation Professionnelle pour Adultes) sont passées de 1 314 à 2 222 sur un an. L'augmentation des actions de formation devrait, à long terme, permettre de réduire le nombre de personnes qui sont en recherche d'emploi sans qualification aucune.

Demandes et offres d'emploi recensées par le SEFI

	2002	2001	Variation 2002 / 2001
<i>Unité :</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>%</i>
Demandeurs d'emploi non satisfaits	4 297	3 800	13,1
Demandes d'emploi enregistrées au cours de l'année	18 879	18 954	-0,4
Primo-demandeurs d'emploi enregistrés au cours de l'année	9 772	8 757	11,6
Offres d'emploi de toutes natures	12 000	10 314	16,3
dont offres d'emploi normal	3 873	3 585	8,0
dont offres d'emploi aidé (secteur marchand)	2 289	1 622	41,1
dont offres d'insertion (secteur non marchand)	3 616	3 793	-4,7
dont offres de stage de formation pour demandeurs d'emploi (SEFI+CFPA)	2 222	1 314	69,1

Source : SEFI

Bilan démographique

Entre deux recensements, le bilan démographique annuel s'appuie habituellement sur une estimation de la population et de ses principaux indicateurs démographiques calculés à partir des seules données de l'état civil. La réalisation du recensement en fin d'année 2002 modifie ces usages. Dans l'attente d'une exploitation complète des données du nouveau recensement, le présent bilan fournit donc une image succincte de l'évolution des principaux indicateurs démographiques entre 2001 et 2002 et une première approche des résultats synthétiques du recensement.

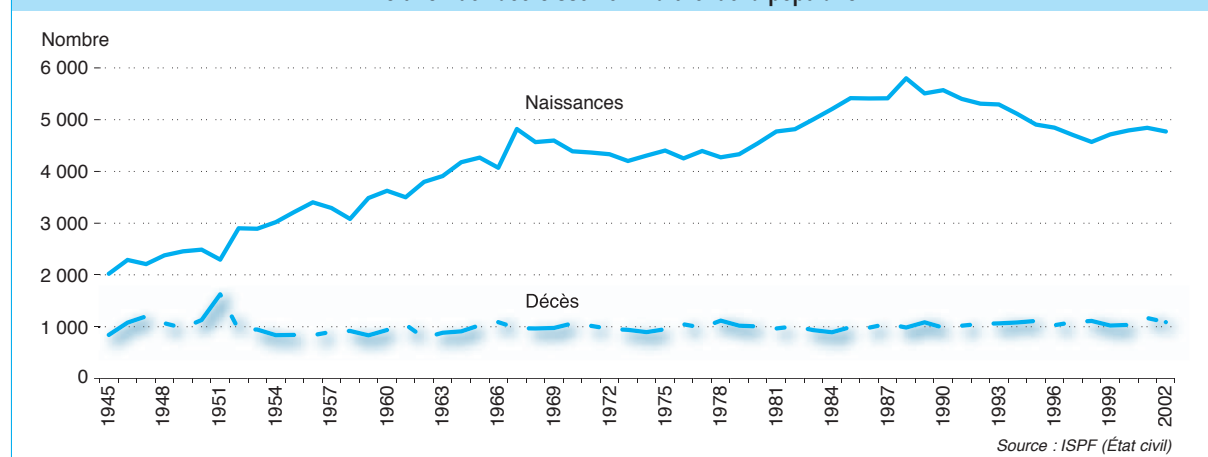
Ainsi, sur les principaux indicateurs, peut-on observer une baisse du rythme d'accroissement naturel de la population doublée d'une diminution des décès et d'une remarquable stabilité en matière de comportement dans le mariage. Côté recensement, au 7 novembre 2002, la Polynésie française comptait désormais 245 516 habitants. Du seul fait de l'accroissement naturel, au 1^{er} janvier 2003, la population s'élève à près de 246 100 habitants. Entre le recensement de 1996 et celui de 2002, le solde naturel intercensitaire est estimé à 22 510 personnes. Le solde migratoire est excédentaire de 3 480 individus. La population a augmenté de 11,8 % en six ans, dont un septième seulement dû à l'accroissement migratoire, l'essentiel de l'augmentation découle de l'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès).

1. UN RYTHME D'ACCROISSEMENT NATUREL EN BAISSSE

Au cours de l'année 2002, la population du territoire a augmenté de 3 680 personnes du seul fait de l'accroissement naturel, ce qui est assez proche du solde naturel de l'année 2001, qui s'élevait à 3 675 personnes. En revanche, le rythme de croissance est un peu moins soutenu que l'année précédente (15,1 % contre 15,4 %). Après la hausse de la natalité depuis 1999, celle-ci s'est réduite de 1,5 % en 2002, passant de 4 870 naissances en 2001 à 4 770 en 2002.

Le taux brut de natalité s'abaisse pour la troisième année consécutive et passe désormais sous la barre des 20 ‰, niveau encore jamais atteint en Polynésie fran-

Évolution de l'accroissement naturel de la population



çaise. La croissance continue de la population ainsi que la réduction du nombre de naissances explique cette évolution. À partir de la seule ventilation des naissances selon l'âge de la mère, on observe une modification du calendrier des naissances par rapport à 2001. Le nombre des naissances conçues par les filles de moins de 15 ans et les jeunes femmes diminue par rapport à 2001, alors que les naissances de femmes âgées de 35 à 44 ans en fin de cycle de fécondité ont progressé.

Le taux global de fécondité général, calculé à partir de la population féminine moyenne estimée sur la période intercensitaire s'élève à 74,7 enfants pour 1 000 femmes en 2002 contre 77,8 ‰ en 2001.

2. BAISSÉ DE LA MORTALITÉ

En 2002, la mortalité s'est réduite à 1 130 décès, ce qui représente une baisse de 3,3 % en un an. Le taux brut de mortalité s'est ainsi abaissé à 4,6 ‰ en 2002, alors qu'il s'élevait à 4,9 ‰ en 2001. En structure par âge, on observe une hausse de la part relative des décès chez les 20-24 ans, les 45-49 ans et 65-74 ans en 2002.

Par ailleurs, la ventilation par sexe montre que les décès sont plus nombreux chez les hommes que chez femmes, ils rassemblent près de 62 % des décès annuels en 2002. Les décès masculins sont généralement plus nombreux, mais leur part relative est particulièrement prononcée cette année et rejoint les niveaux de 1998.

La répartition mensuelle des décès montre une concentration inhabituelle des décès sur les mois de janvier, février et octobre 2002. Après avoir augmenté en 2001 (7,4 ‰), la mortalité infantile retrouve le rythme des années précédentes à 6,7 ‰.

3. UNE NUPTIALITÉ TOUJOURS RETENUE

Le nombre de mariages, après s'être tassé en 2001, retrouve son niveau habituel, avec plus de 1 000 mariages célébrés en 2002.

Le taux brut de nuptialité s'élève un peu par rapport à 2001, passant à 4,2 mariages en moyenne pour 1 000 individus, mais est encore en-dessous des niveaux observés les années précédentes.

Principaux indicateurs démographiques de la Polynésie française						
	1997	1998	1999	2000	2001	2002*
Population au 1er janvier (<i>milliers</i>)	220,9	225,1	2 29,1	233,4	237,7	241,9
Naissances vivantes (<i>nombre</i>)	4 702	4 569	4 716	4 791	4 843	4 770
Taux brut de natalité ‰	21,1	20,1	20,4	20,3	20,2	19,6
Décès (<i>nombre</i>)	1 090	1 113	1 023	1 037	1 168	1 130
Taux brut de mortalité ‰	4,9	4,9	4,4	4,4	4,9	4,6
Excédent naturel (<i>nombre</i>)	3 612	3 456	3 693	3 754	3 675	3 680
Taux d'accroissement naturel ‰	16,2	15,2	16,0	15,9	15,3	15,1
Décès d'enfants de moins de un an (<i>nombre</i>)	36	32	31	33	36	32
Taux de mortalité infantile ‰	7,7	7,0	6,6	6,9	7,4	6,7

* : données provisoires

Source : ISPF (État civil)

Les femmes commencent à se marier plus jeunes que les hommes puisque 19 femmes se sont mariées avant leur majorité en 2002 contre seulement 1 homme. Inversement, aux âges élevés, on a dénombré 112 mariages d'hommes de 50 ans et plus en 2002 pour seulement 69 femmes du même âge.

4. UN PREMIER REGARD SUR LE RECENSEMENT

Au 7 novembre 2002, la population de la Polynésie française s'élevait à 245 516 habitants, soit 25 995 personnes supplémentaires depuis le recensement de la population de 1996. Cette progression résulte pour l'essentiel de l'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès) avec 22 510 personnes. Le solde migratoire, positif, a eu un impact beaucoup moins important : 3 480 personnes.

En supposant une répartition uniforme des migrations sur la période intercensitaire, le calcul de la population de la Polynésie à chaque 1^{er} janvier donne un accroissement de 9,5 % entre le 1^{er} janvier 1997 et le 1^{er} janvier 2002, migrations comprises, qui correspond à un taux de croissance de 1,8 % en moyenne par an.

C'est aux Îles Du Vent que la croissance de la population a été la plus élevée, elles regroupent maintenant plus des trois quarts de la population de la Polynésie française. Seul l'archipel des Australes a vu sa population décroître depuis le dernier recensement de la population.

Aux **Îles Du Vent**, entre le recensement de 1996 et celui de 2002, la population est passée de 162 686 habitants à 184 224 habitants. Toutes les communes voient leur population s'accroître. Pour les quatre communes les plus urbaines, Faaa, Papeete, Pirae et Arue, la croissance est ralentie par un solde migratoire déficitaire, mais cependant toujours compensé par un fort excédent des naissances sur les décès. Les niveaux de progression de chacune de ces communes sont, respectivement, de 9,5 %, 2,5 %, 3,8 % et 4,5 %.

Plus on s'éloigne de Papeete, plus le rythme de croissance de la population est fort. Les variations les plus importantes se situent à Hitiaa O Te Ra (+19,4 %) pour la côte Est, Teva I Uta (+25,4 %) et Taiarapu-Ouest (+21,3 %) pour la côte Ouest.

À Moorea-Maiao, la population a progressé de 21,6 % sur la dernière période intercensitaire. Les liaisons entre les deux îles sœurs s'étant simplifiées, un grand nombre de personnes ont décidé de s'installer sur l'île de Moorea, tout en travaillant sur Papeete.

Aux **Îles Sous-Le-Vent**, entre 1996 et 2002, c'est à Bora-Bora que la croissance est la plus élevée : +26,5 %, soit 1 528 personnes supplémentaires. Cette commune, grâce au développement de son secteur touristique attire les jeunes des îles environnantes. Globalement, la population des Îles Sous-le-Vent s'est accrue de 12,6 % en 6 ans passant de 26 838 habitants à 30 221 personnes. Le solde migratoire y est positif, tout comme aux Îles-Du-Vent, alors qu'il est déficitaire pour les archipels éloignés.

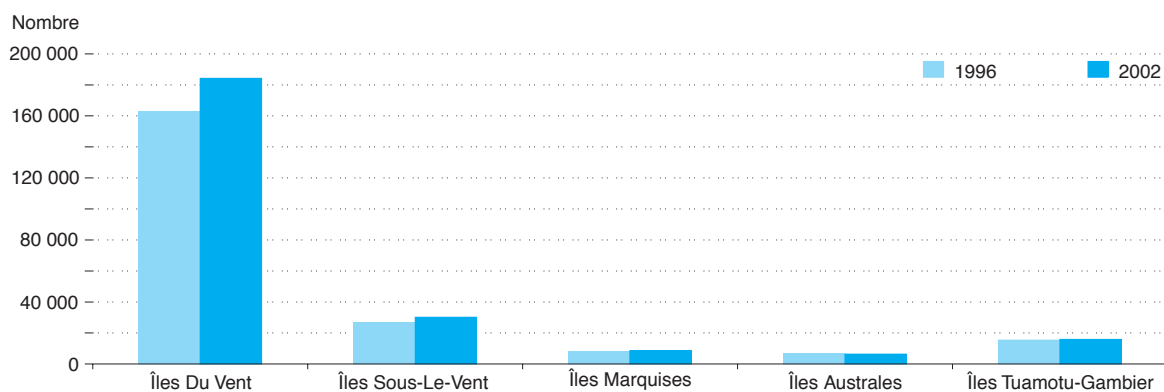
Les archipels des Marquises, Australes et Tuamotu-Gambier regroupent seulement 12,7 % de la population de la Polynésie française, alors même qu'ils sont composés de 28 communes sur 48. La population des **Marquises** est passée de 8 064 habitants en 1996 à 8 712 habitants au 7 novembre 2002, soit une variation de 8 % en six ans. Ce taux de croissance reflète un taux d'accroissement naturel parmi les plus

élevés de la Polynésie française, mais dont l'impact est limité par le déficit migratoire. L'accès encore difficile de ces îles pénalise le développement économique et joue en défaveur d'un retour ou d'une implantation de population.

Les migrations affectent d'autant plus fortement la croissance de la population que celle-ci est faible. La population des **îles Australes** a baissé de 2,7 % en six ans, pour 6 563 personnes en 1996 contre 6 386 en 2002. C'est le seul archipel qui a vu le nombre de ses habitants décroître, notamment du fait d'un faible accroissement naturel. Là aussi, la difficulté d'accès et la faiblesse des équipements en infrastructures de transport rendent malaisé le maintien des populations.

Dans l'archipel des **Tuamotu-Gambier**, très étalé et diversifié, la population a progressé de 3,2 % en six ans, soit un nombre d'habitants qui s'élève à 15 862 en 2002 contre 15 370 en 1996. Le fort déficit migratoire de près de 1 150 personnes donne ce résultat peu satisfaisant. Sous le seul effet de l'excédent naturel, la population aurait crû de 10,7 % en 6 ans. Certaines communes (Tureia, Hao) ont supporté les conséquences directes du départ du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP). Sur les autres îles, les mouvements de population sont principalement liés aux activités économiques exercées telles que la periculture, la régénération des cocoteraies et la coprahculture.

Évolution intercensitaire de la population par archipel



Sources : INSEE, ITSTAT-ISPF (Recensements Généraux de la Population 1996, 2002)



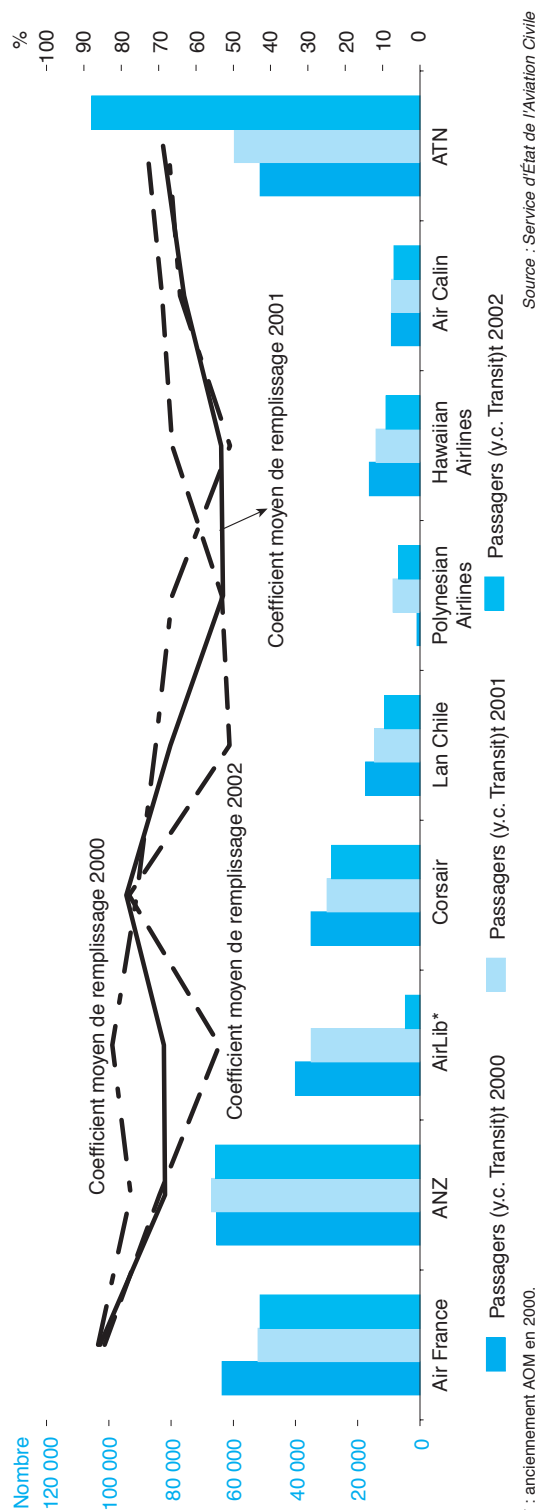
2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Trafic international de passagers (vols réguliers)

	Vols au départ de Tahiti-Faa'a			Passagers (y compris transit)			Sièges offerts		Coefficient moyen de remplissage		Part de marché	
	2002	2001	Variation 2002 / 2001	2002	2001	Variation 2002 / 2001	2002	2001	2002	2001	2002	Variation 2002 / 2001
Unité :	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	nombre	nombre	%	%	%	%
Air Tahiti Nui	495	300	65,0	105 482	59 625	76,9	144 283	86 660	73,1	68,8	36,0	20,6
Air New Zealand	406	422	-3,8	65 685	67 007	-2,0	94 108	98 124	69,8	68,3	22,4	23,1
Air France	155	155	0,0	51 299	51 980	-1,3	60 758	60 657	84,4	85,7	17,5	17,9
Corsair	64	79	-19,0	28 356	29 822	-4,9	36 409	37 925	77,9	78,6	9,7	10,3
Lan Chile	104	102	2,0	11 252	14 552	-22,7	22 050	21 776	51,0	66,8	3,8	5,0
Hawaiian Airlines	53	87	-39,1	10 875	14 073	-22,7	16 382	26 426	66,4	53,3	24,7	4,9
Air Calin	66	81	-18,5	8 330	9 119	-8,7	12 061	14 437	69,1	63,2	2,8	3,1
Polynesian Airlines	84	105	-20,0	6 867	8 613	-20,3	12 936	16 313	53,1	52,8	0,5	0,0
Air Lib	29	165	-82,4	4 615	34 933	-86,8	8 590	50 934	53,7	68,6	1,6	12,1
Total	1 456	1 496	-2,7	292 761	289 724	1,0	407 577	413 252	71,8	70,1	100,0	100,0

Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers par compagnie au départ de Tahiti-Faa'a (vols réguliers)



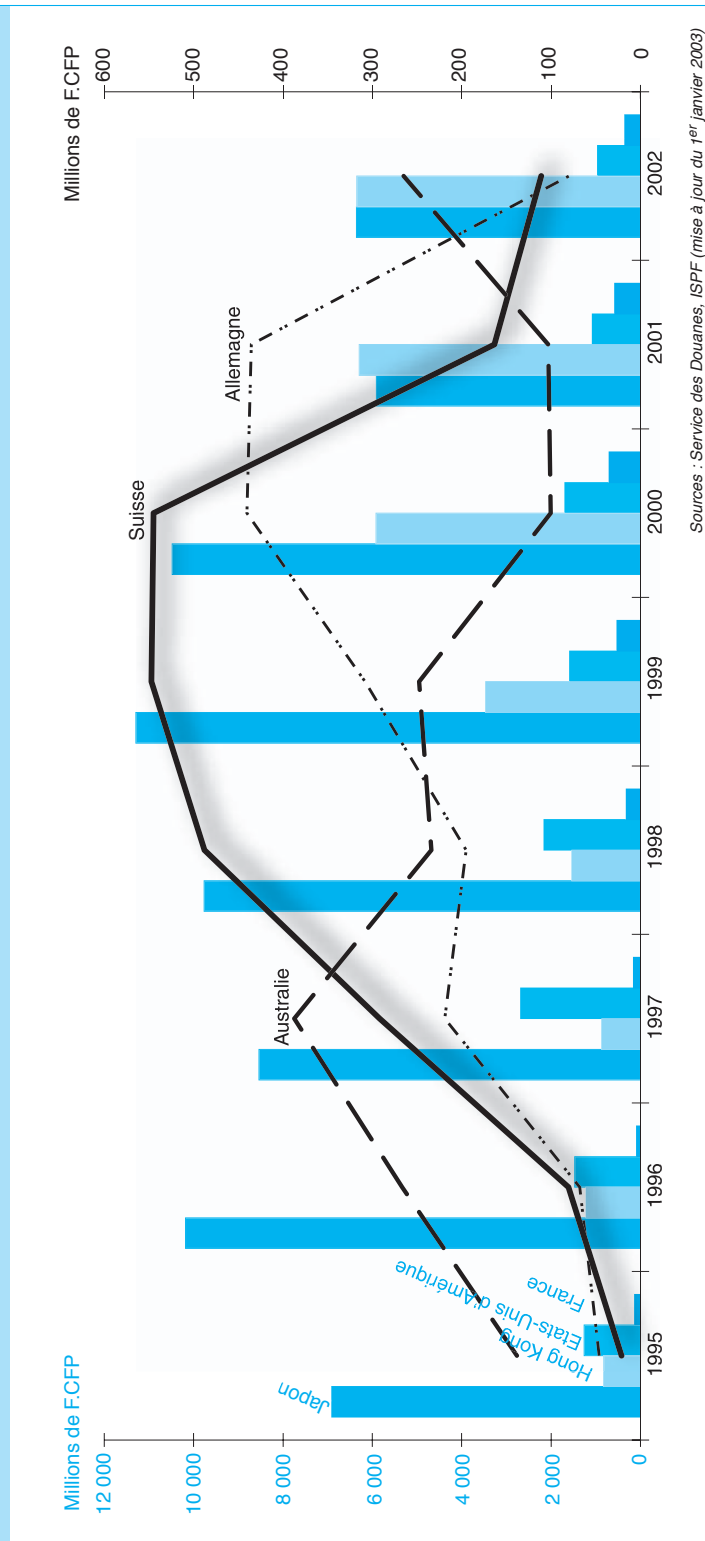
Source : Service d'État de l'Aviation Civile

Exportations des produits perliers par pays destinataire

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	
<i>Unité : Millions de FCFP</i>									%
Japon	6 906	10 183	8 536	9 765	11 292	10 482	5 908	6 357	42,4
Hong-Kong	825	1 218	867	1 536	3 460	5 916	6 296	6 346	42,3
États-Unis d'Amérique	1 260	1 472	2 681	2 160	1 585	1 692	1 081	963	6,4
France	132	89	155	316	525	700	333	349	2,3
Australie	138	1,4	387	234	1,5	100	0,5	103	0,7
Suisse	21	0,2	80	488	547	545	163	111	0,7
Allemagne	46	0,5	68	195	308	440	2,1	436	2,9
Autres	379	3,9	1 107	421	1 405	1 084	5,2	448	3,0
Total	9 708	14 485	14 897	15 116	19 369	20 959	15 015	15 005	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2003)

Évolution des exportations de produits perliers par principaux pays destinataires



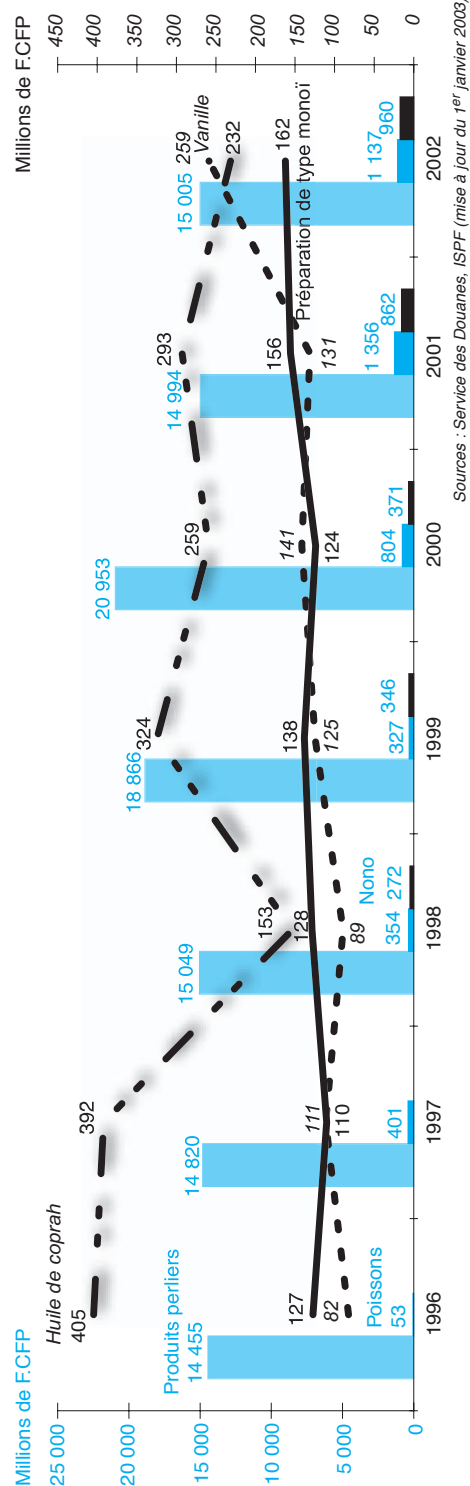
Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2003)

Exportations locales

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Variation 2002 / 2001	Part relative en 2002
<i>Unité :</i>									
Produits perliers	14 455	14 820	15 049	18 866	20 953	14 994	15 005	0,1	80,1
<i>dont perles de culture brutes</i>	14 074	14 463	14 429	17 099	20 073	14 244	14 601	2,5	78,0
Poissons	53	401	354	327	804	1 356	1 137	-16,1	6,1
Nono	-	-	272	346	371	862	960	11,4	5,1
Huile de coprah	405	392	153	324	259	293	232	-20,9	1,2
Vanille	82	111	89	125	141	131	259	97,2	1,4
Préparation de type monoi	127	110	128	138	124	156	162	4,2	0,9
Total exportations locales	15 457	16 477	16 555	21 330	23 416	18 700	18 726	0,1	100,0
TOTAL exportations	23 433	23 804	26 462	27 861	28 741	26 000	23 160	-10,9	
<i>Unité :</i>									
Produits perliers	5,5	5,1	6,7	10,6	11,7	10,8	11,3	5,2	0,1
<i>dont perles de culture brutes</i>	5,1	4,8	6,1	8,2	11,4	10,5	11,0	4,8	0,1
Poissons	117	1 118	886	842	1 736	2 423	1 924	-20,6	11,0
Nono	-	-	2 648	3 690	3 092	3 426	3 579	4,5	20,5
Huile de coprah	6 828	6 060	2 704	4 635	5 750	4 819	5 201	7,9	29,7
Vanille	8	8	5	7	7	6	11	86,4	0,1
Préparation de type monoi	182	171	187	196	180	222	243	9,3	1,4
Total exportations locales	8 116	10 470	7 888	11 443	15 543	14 717	17 483	18,8	100,0
TOTAL exportations	21 142	13 112	13 295	13 313	16 652	16 277	18 648	14,6	

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2003)

Exportations Locales



Importations civiles

Unité :		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Variation 2002 / 2001	Part relative en 2002
		Millions de F.CFP								
Unité :									%	%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles		1 853	2 126	2 457	2 416	2 448	2 495	2 528	1,3	1,6
Produits des industries agricoles et alimentaires		17 306	18 607	19 666	19 134	22 868	25 292	26 311	4,0	16,4
Biens de consommation		14 111	14 977	17 774	16 460	21 219	21 739	23 133	6,4	14,5
Produits de l'industrie automobile		8 104	8 814	10 331	10 181	11 635	16 321	14 076	-13,8	8,8
Biens d'équipement		17 612	16 881	28 113	21 467	22 885	26 656	51 006	91,3	31,9
Biens intermédiaires		21 024	24 372	26 472	25 017	30 830	31 574	33 530	6,2	20,9
Produits énergétiques		4 700	5 828	5 172	4 803	8 875	11 492	9 561	-16,8	5,9
Total		84 710	91 604	109 985	99 473	120 759	135 569	160 145	18,1	100,0

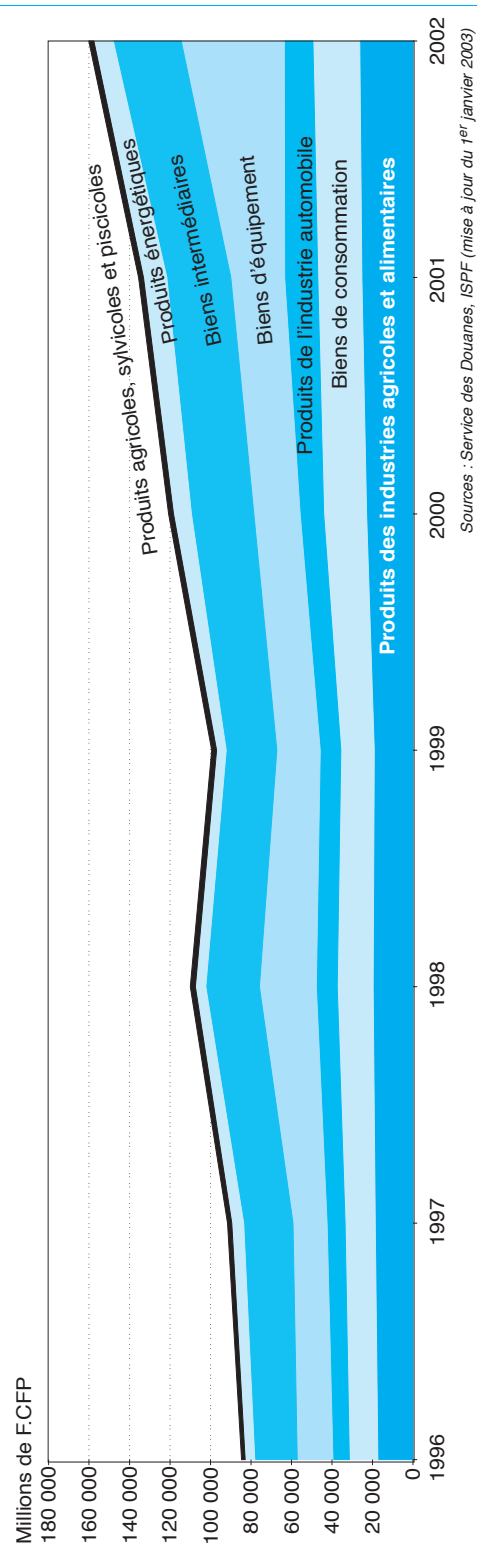
Tonnes

Unité :

Unité :		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Variation 2002 / 2001	Part relative en 2002
		Tonnes								
Unité :									%	%
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles		16 835	16 109	17 324	15 954	16 996	16 602	16 546	-0,3	2,0
Produits des industries agricoles et alimentaires		111 928	117 574	123 884	120 805	134 480	143 200	142 497	-0,5	17,5
Biens de consommation		15 027	15 312	17 865	16 374	20 380	21 058	22 456	6,6	2,8
Produits de l'industrie automobile		7 809	8 672	10 368	10 210	10 880	15 176	13 019	-14,2	1,6
Biens d'équipement		10 416	11 092	13 863	12 593	14 927	24 410	17 856	-26,8	2,2
Biens intermédiaires		174 600	211 618	227 988	245 325	255 642	271 743	310 728	14,3	38,2
Produits énergétiques		209 432	219 459	221 781	244 522	279 643	287 137	290 009	1,0	35,7
Total		546 047	599 836	633 073	665 784	732 950	779 326	813 111	4,3	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2003)

Importations civiles



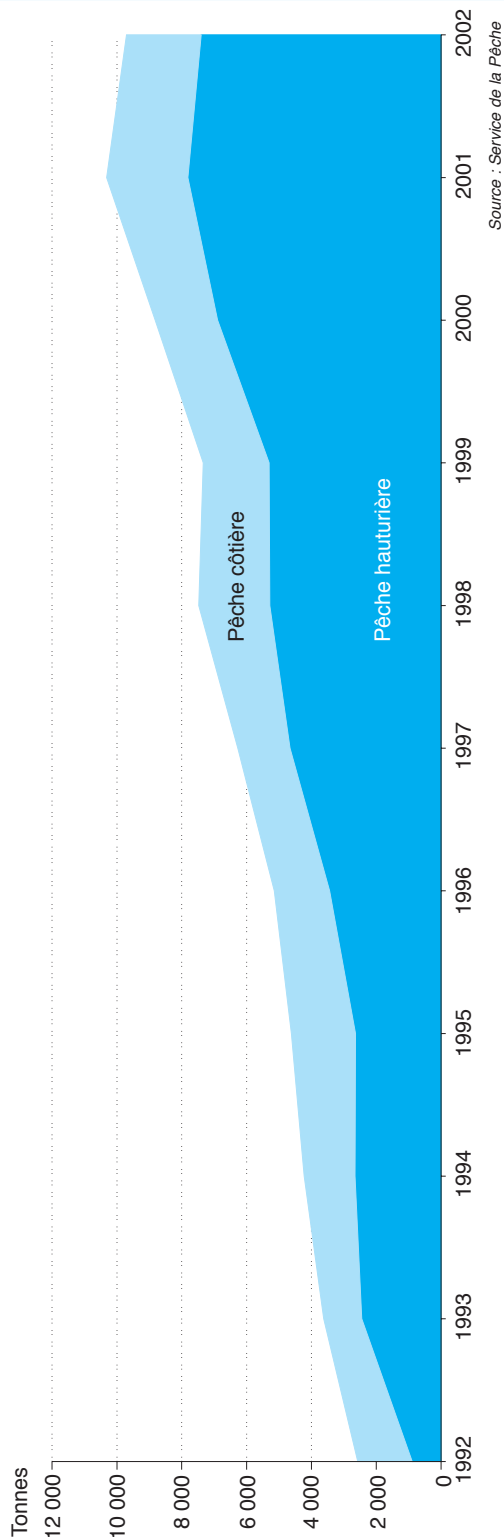
Pêche des professionnels polynésiens

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Flottille professionnelle active	233	276	291	301	294	296	327	359	400	364	346
Pêche hauturière											
Palangriers	25	50	66	65	59	60	54	57	57	57	54
Thoniers ligneurs aux 40lèmes Sud	2	4	-	4	4	1	-	-	0	0	0
Pêche côtière											
Bonitiers classiques	100	70	70	77	75	70	72	74	63	60	55
Poti marara (a)	106	152	155	159	160	166	207	242	280	250	237
Production (poids vifs)	2 573	3 621	4 222	4 619	5 145	6 272	7 474	7 336	8 815	10 317	9 703
Pêche hauturière											
Palangriers	820	2 400	2 653	2 455	3 373	4 636	5 282	5 303	6 891	7 811	7 401
Thoniers ligneurs aux 40lèmes Sud	72	45	-	183	69	24	0	0	0	0	0
Pêche côtière											
Bonitiers classiques	1 460	979	1 229	1 611	1 126	934	992	827	631	891	712
Poti marara (a)	221	197	340	370	577	678	1 200	1 206	1 293	1 615	1 590

(a) : il s'agit uniquement des « Poti marara » détenteurs d'une licence de pêche professionnelle

Source : Service de la Pêche

Production de pêche hauturière



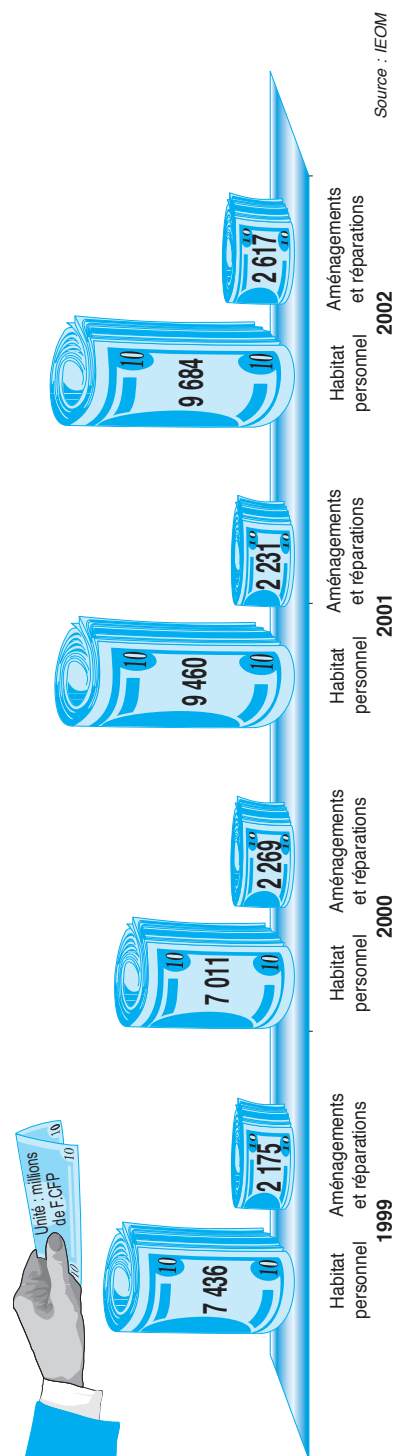
Source : Service de la Pêche

Dépenses publiques d'équipement liquidées (cumul au 31 décembre)

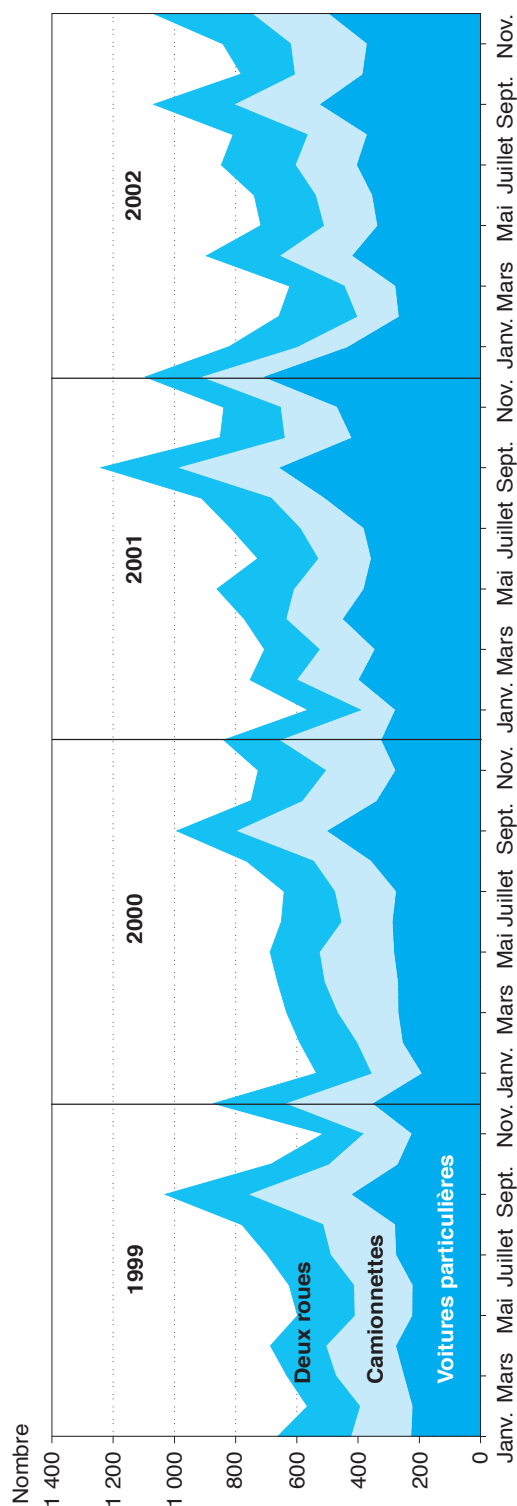
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Variation 2001 / 2000 %
<i>Unité : FCFP</i>							
Bâtiment							
Locaux administratifs	862 178 417	2 555 839 052	4 524 124 450	2 939 485 519	4 922 732 672	2 166 327 182	-56,0
Logements sociaux	843 700 000	362 000 000	543 960 000	1 839 082 000	2 312 100 000	1 196 400 000	-48,3
Constructions scolaires	2 547 661 174	968 252 029	830 147 171	1 162 066 438	1 652 036 902	2 065 306 350	25,0
Logements de fonction	200 325 386	30 623 302	317 783 000	557 176 328	132 082 919	274 334 150	107,7
Équipement collectif	170 726 825	547 967 521	792 582 384	529 760 657	-	424 501 901	-
Équipement social	184 658 689	60 352 500	21 278 103	79 934 208	302 900 000	114 049 046	-62,3
Équipement sanitaire	176 749 509	363 965 596	1 618 124 892	74 494 850	1 145 147 507	4 042 081 371	253,0
Total	4 986 000 000	4 889 000 000	8 648 000 000	7 182 000 000	10 467 000 000	10 283 000 000	-1,8
Travaux publics							
Infrastructures routières	5 018 219 122	2 658 864 480	4 093 471 583	2 044 506 408	1 176 051 674	5 789 375 266	392,3
Infrastructures aéroportuaires	689 804 132	11 500 000	489 931 367	449 459 208	-	782 934 048	-
Infrastructures maritimes	1 351 061 051	462 828 968	1 548 565 978	1 299 383 608	1 145 535 728	3 350 133 867	192,5
AEP - Assainissement	728 553 110	187 553 986	2 697 764 902	2 084 444 508	1 324 281 961	549 461 886	-58,5
Travaux électriques	57 499 941	37 606 653	251 510 825	297 861 061	100 293 666	42 039 130	-58,1
Terrassement généraux	400 095 315	19 879 000	90 744 895	351 882 885	-	-	-
Viabilisation de terrains	146 922 213	119 614 714	474 281 608	383 395 365	372 605 410	540 619 171	45,1
Autres	8 392 154 884	3 497 847 801	613 578 297	637 882 652	274 806 055	49 841 830	-81,9
Total	13 419 986 858	9 327 644 893	10 259 849 455	7 548 815 695	4 393 574 494	11 104 425 198	152,7
Location avec opérateur de matériel de construction	41 831 974	940 797 092	422 816 278	135 925 620	nd	nd	-
TOTAL GÉNÉRAL	13 419 986 858	9 327 644 893	19 330 665 733	14 866 741 315	14 860 574 494	21 387 425 198	43,9

Sources : État, Administration territoriale, Communes, ISPF

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux



Immatriculations de véhicules neufs



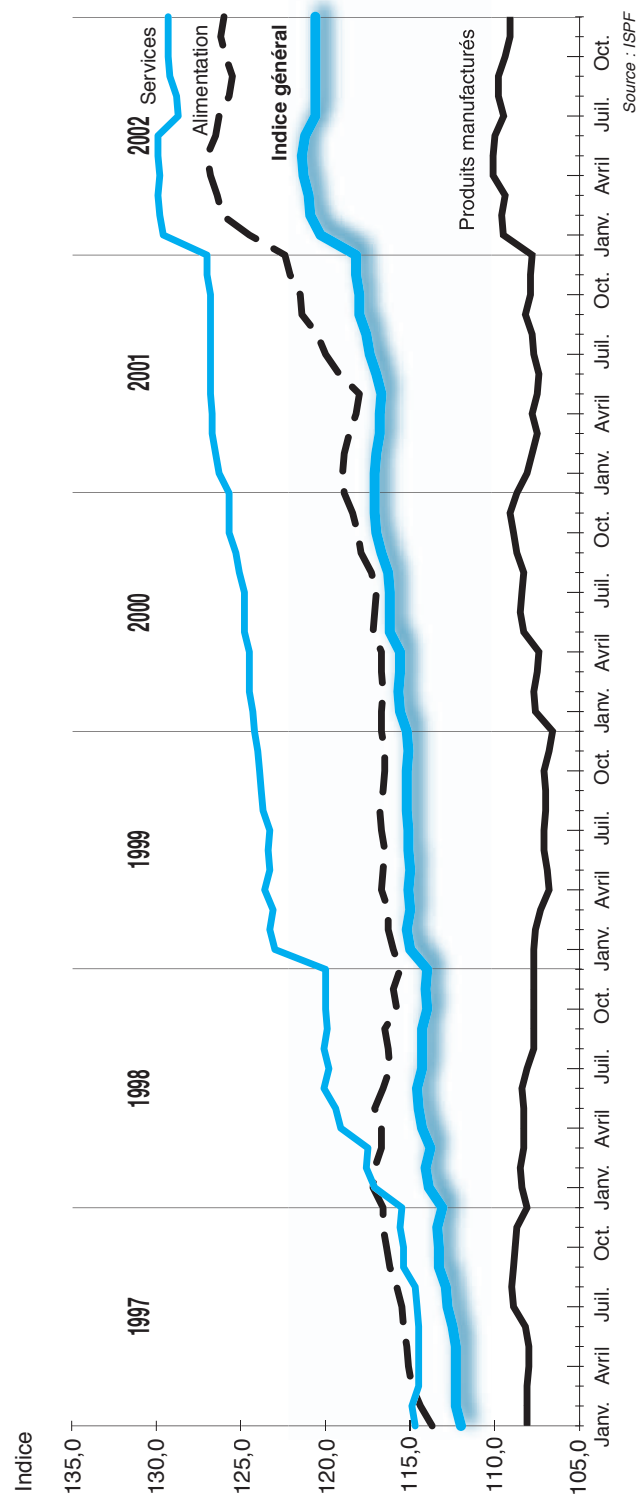
Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres

Immatriculations de véhicules neufs

Unité :		Nombre												Total
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	
Voitures Particulières	2000	194	255	270	271	284	289	278	359	504	341	280	326	3 651
	2001	281	400	348	452	384	360	383	512	661	424	470	714	5 389
	2002	436	269	280	421	339	356	406	376	528	387	373	499	4 670
Camionnettes	2000	112	201	179	184	227	172	207	173	332	217	184	203	2 391
	2001	164	149	198	239	243	167	199	187	297	242	227	333	2 645
	2002	164	135	166	236	174	184	200	194	279	221	248	249	2 450
Deux roues	2000	177	185	165	152	160	194	164	218	190	166	219	179	2 169
	2001	170	151	178	135	209	195	225	226	246	209	184	177	2 345
	2002	221	253	177	237	204	199	240	242	260	173	220	320	2 746
TOTAL	2000	483	641	614	607	671	655	649	750	1 026	724	683	708	8 211
	2001	615	700	724	826	876	722	807	925	1 204	875	881	1 224	10 379
	2002	821	657	623	894	717	739	846	812	1 067	781	841	1 068	9 866

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste entre 1997 et 2002 (base 100, décembre 1988)



Source : ISPF

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste en 2002

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Indice base 100 en décembre 1988</i>												
Indice général	120,3	120,9	121,0	121,3	121,4	121,2	120,6	120,6	120,6	120,6	120,6	120,6
Alimentation	124,5	126,1	126,4	126,8	127,0	126,5	126,3	125,7	125,9	125,9	126,2	126,0
Produits manufacturés	109,5	109,6	109,4	110,1	110,1	110,0	109,5	109,8	109,8	109,4	109,1	109,1
Services	129,6	129,8	129,9	129,8	129,9	129,9	128,7	128,8	129,2	129,3	129,3	129,3

Source : ISPF

Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

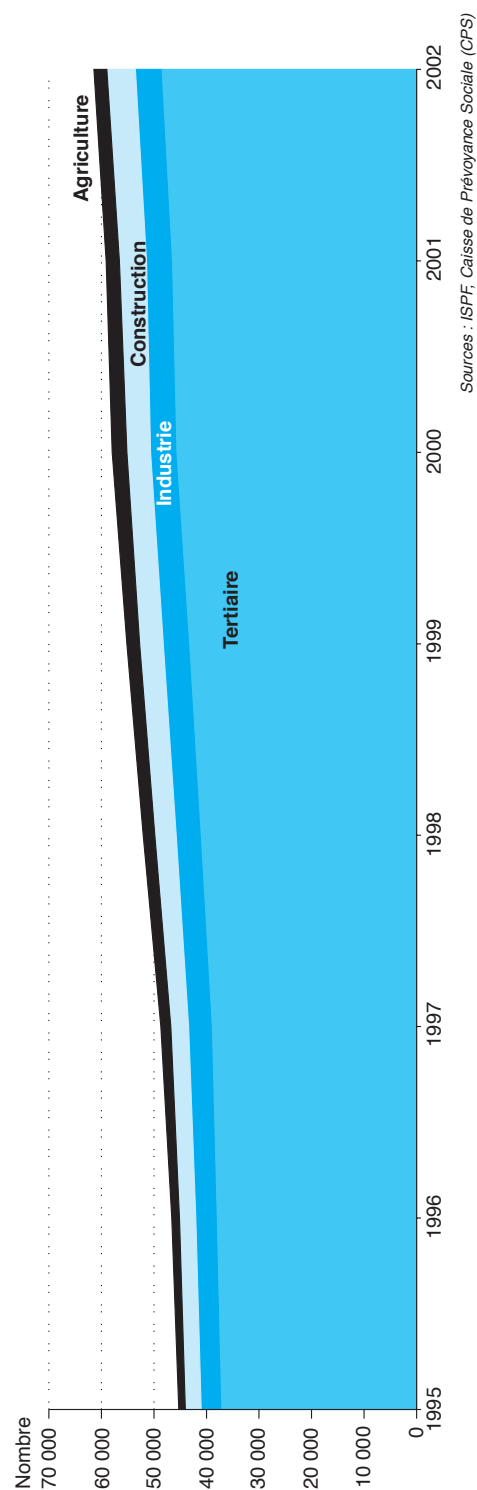
Unité :

Nombre

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Primaire	1 262	1 476	1 862	2 221	2 437	2 787	2 524	2 467
Agriculture, chasse, sylviculture	383	476	497	571	698	662	670	643
Pêche, aquaculture	879	1 000	1 365	1 650	1 739	2 125	1 854	1 824
Industrie	3 939	4 097	4 545	4 772	5 016	5 008	4 975	5 099
Industries extractives	120	108	123	163	194	178	140	148
Industrie manufacturière	3 371	3 534	3 974	4 170	4 371	4 390	4 367	4 469
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	448	455	448	439	451	440	468	482
Construction	3 000	3 105	3 394	4 062	4 520	4 516	5 152	5 420
Construction	3 000	3 105	3 394	4 062	4 520	4 516	5 152	5 420
Tertiaire	37 069	37 933	38 868	40 991	43 187	45 627	46 438	48 428
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	6 796	7 015	7 450	7 976	8 428	9 020	9 297	9 353
Hôtels et restaurants	4 483	4 761	4 947	5 436	5 910	6 225	5 836	6 190
Transports et communications	3 584	3 835	3 919	4 121	4 423	4 716	4 786	5 102
Activités financières	1 446	1 440	1 448	1 478	1 459	1 435	1 493	1 510
Immobilier, locations et services aux entreprises	2 337	2 573	2 715	2 970	3 194	3 566	3 605	4 098
Administration publique	12 465	12 131	11 971	12 281	12 743	13 515	13 938	14 552
Éducation	538	644	607	544	561	548	552	690
Santé et action sociale	2 292	2 225	2 313	2 496	2 621	2 634	2 748	2 858
Services collectifs, sociaux et personnels	1 971	2 147	2 291	2 415	2 536	2 645	2 882	2 783
Services domestiques	1 156	1 161	1 206	1 272	1 310	1 321	1 299	1 290
Activités extra-territoriales	1	1	1	2	2	2	2	2
Total des effectifs salariés déclarés à la CPS	45 270	46 611	48 669	52 046	55 160	57 938	59 089	61 414

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité



Salaires moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

Unité :

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Primaire	115 001	117 242	121 323	120 286	121 377	126 551	125 545	126 269
Agriculture, chasse, sylviculture	92 013	97 202	101 476	97 545	96 027	100 677	100 105	104 146
Pêche, aquaculture	125 640	126 628	129 119	128 439	130 952	134 677	133 601	134 118
Industrie	177 860	183 019	187 638	193 349	195 921	202 489	209 513	213 851
Industries extractives	111 426	117 792	121 315	124 005	140 802	149 241	162 462	170 566
Industrie manufacturière	165 056	170 412	174 133	179 155	182 102	189 398	195 891	199 160
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	290 105	297 227	320 729	345 167	350 221	356 454	354 595	365 322
Construction	137 141	141 573	138 425	139 641	136 159	138 283	147 306	153 334
Construction	137 141	141 573	138 425	139 641	136 159	138 283	147 306	153 334
Tertiaire	186 691	190 133	195 116	201 147	203 348	207 640	212 883	219 355
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	158 936	162 576	167 373	173 310	177 653	183 083	187 613	191 524
Hôtels et restaurants	126 924	126 611	126 442	130 739	131 882	136 631	143 410	143 487
Transports et communications	219 383	221 708	231 017	241 181	243 188	249 358	255 358	263 937
Activités financières	265 705	274 827	296 695	315 512	333 097	335 237	341 723	341 332
Immobilier, locations et services aux entreprises	162 503	165 472	163 652	168 617	167 122	170 097	171 020	173 700
Administration publique	217 035	222 069	230 548	239 065	244 505	250 352	254 793	264 185
Éducation	210 125	237 616	255 506	235 005	228 161	226 747	209 308	222 631
Santé et action sociale	240 179	241 983	246 011	250 895	252 525	252 634	257 097	268 573
Services collectifs, sociaux et personnels	157 702	160 755	163 549	172 479	169 783	177 246	188 992	196 799
Services domestiques	42 101	42 249	41 744	41 962	42 269	42 790	42 640	44 144
Services extra-territoriaux	80 000	80 000	80 000	60 235	46 400	43 345	46 400	46 400
Salaires moyen global	180 637	184 035	187 965	192 378	193 685	197 694	203 053	208 926

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Salaires moyens déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

